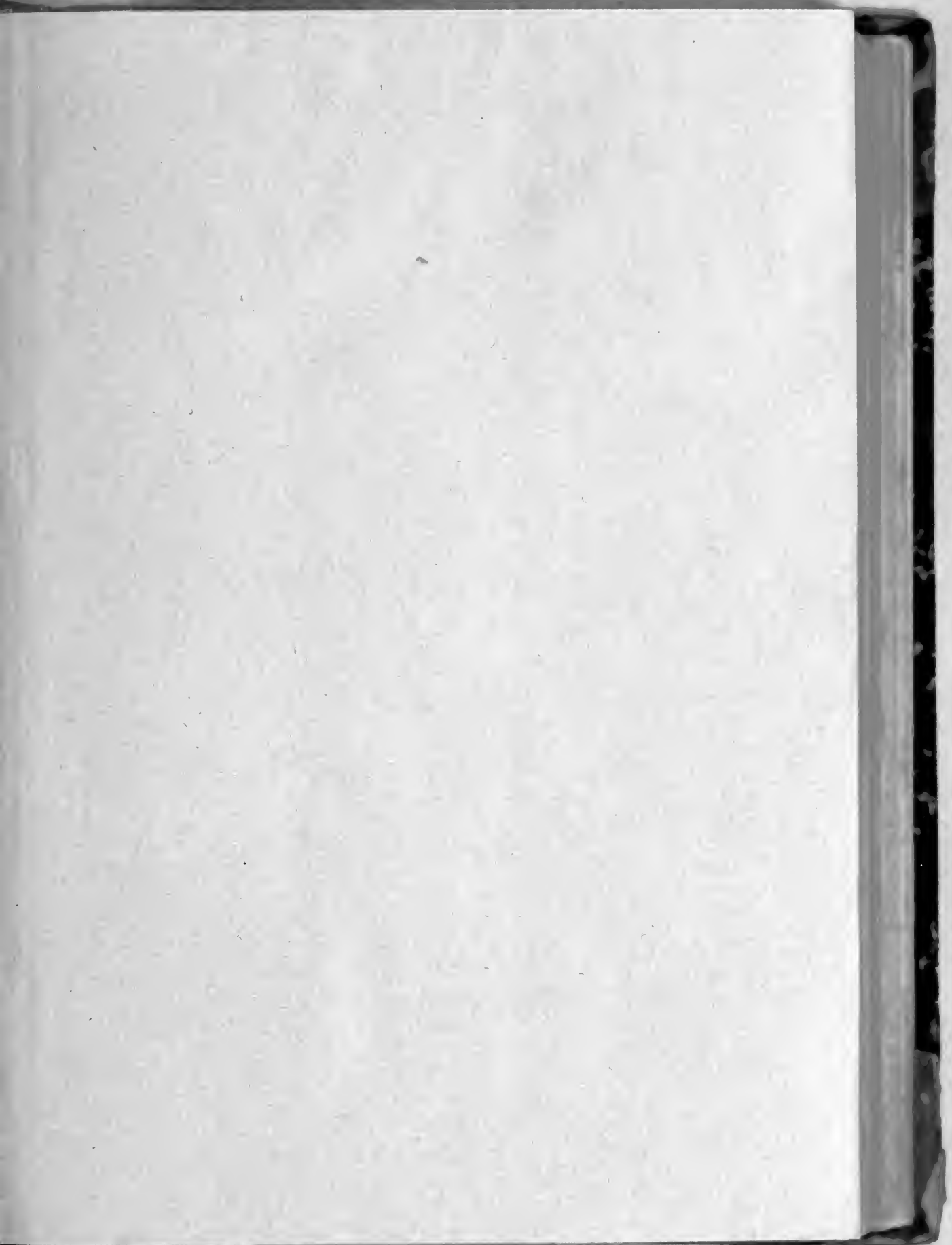




John Carter Brown
Library
Brown University



05197

INSTRUCTIONS

MORALES ET RELIGIEUSES

A L'USAGE

DES EGLISES ET DES FAMILLES CHRETIENNES D'HAYTI,

RÉDIGÉES PAR DIVERS ECCLESIASTIQUES

EN EXERCICE DANS LA RÉPUBLIQUE.



PORT-AU-PRINCE,

DE L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT. (1831)



RPJCB

LE VICAIRE-GENERAL

Des départemens de l'Ouest, du Sud et de
l'Artibonite,

Aux fidèles de sa juridiction.

Mes chers frères,

Pénétré de l'importance et de l'étendue de mes devoirs, je m'étais proposé de visiter les diverses Paroisses de ma juridiction, et de m'instruire, par moi-même, de leurs besoins, des abus qui avaient pu s'y introduire, des causes qui avaient produit ceux-ci, et des remèdes qu'il convenait d'y apporter; mais une multitude d'occupations pressantes, indispensables et toujours croissantes, ne m'ayant point permis de satisfaire au plus cher de mes desirs, je me suis efforcé d'opérer tout le bien que je méditais, en m'adressant aux Révérends Curés de ma juridiction, les invitant à concourir avec moi, par la ferveur d'un même zèle, et en m'éclairant de leurs observations, à la prospérité de la Religion, cette source féconde de la prospérité publique. Jaloux d'encourager les bienfaits de la prédication et l'usage des lectures pieuses, j'ai accueilli plusieurs discours qui m'ont été présentés et dont plusieurs ont été prononcés dans la chaire de vérité, et je les ai recommandés à l'impression, ainsi que je les recommande ici à l'attention des fidèles.

Hélas ! mes chers frères , les œuvres de la perversité abondent , et celles de la morale sont rares. Jamais cependant celles-ci n'ont été plus nécessaires. Jamais il n'a été plus essentiel qu'elles soient répandues. Puissent ces premières semences du bon grain germer dans toutes les âmes et produire la plus heureuse moisson ! Puisse cet exemple encourager de nouveaux efforts et animer nos espérances !

Je termine , mes chers frères , par ces paroles que ~~l'~~ l'Apôtre des nations adressait aux chrétiens d'Ephèse : “ Je vous avertis donc et “ je vous conjure , par le Seigneur , de ne point “ vivre comme les Gentils , qui suivent , dans “ leur conduite , la vanité de leurs pensées ; “ qui ont l'esprit plein de ténèbres ; qui sont “ entièrement éloignés de la vie de Dieu , à “ cause de l'ignorance où ils sont , et de l'aveu- “ glement de leur cœur ; qui , ayant perdu “ tout remords et tout sentiment , s'abandon- “ nent à la dissolution pour se plonger , avec “ une ardeur insatiable , dans toutes sortes d'im- “ puretés. C'est pourquoi , en vous éloignant “ de tout mensonge , que chacun parle à son “ prochain dans la vérité , parce que nous “ sommes membres les uns des autres. Si vous “ vous mettez en colère , gardez-vous de pé- “ cher ; que le soleil ne se couche point sur “ votre colère. Ne donnez point de lieu et “ d'entrée au démon : que celui qui dérobaît , “ ne dérobe plus ; mais qu'il s'occupe , en tra-

“ vaillant des mains, à quelque ouvrage bon
“ et utile, pour avoir de quoi donner à ceux
“ qui sont dans l'indigence. Que nul mauvais
“ discours ne sorte de votre bouche; mais qu'il
“ n'en sorte que de bons et de propres à nour-
“ rir la foi, afin qu'ils inspirent la piété à
“ ceux qui les écoutent, et n'attristent pas l'Es-
“ prit saint de Dieu dont vous avez été mar-
“ qués, comme d'un sceau, pour le jour de
“ la rédemption; que toute aigreur, tout em-
“ portement, toute colère, toute crierie, toute
“ médisance, enfin que toute malice soit ban-
“ nie d'entre vous. Mais soyez bons les uns
“ envers les autres, pleins de compassion et
“ de tendresse, vous entre-pardonnant mutuel-
“ lement, comme Dieu vous a pardonné en
“ Jésus-Christ.” (Saint-Paul aux Ephésiens,
ch. 4, v. 17, 18, 19, 25 et suiv.)

Port-au-Prince, le 10 Mars 1881, an 28^e
de l'Indépendance.

J. C. SALGADO.



INSTRUCTIONS MORALES

ET RELIGIEUSES

A L'USAGE DES FAMILLES CHRETIENNES D'HAYTI.

Discours familier sur la Vanité des choses de ce Monde.

“ Vanitas vanitatum, dixit ecclesiastes, et omnia vanitas.

“ Vanité des vanités, dit le grand roi Salomon, et tout
“ n'est que vanité. ”

Ecc., ch. I et XII.

Lorsque nous nous arrêtons pour considérer dans le monde ce qui se passe autour de nous, nous appercevons de tous côtés une multitude occupée à poursuivre l'exécution de mille projets différens qui doivent leur naissance aux besoins ou aux désirs: nous voyons cette multitude employer, pour réussir, tous les moyens que l'esprit et la prudence humaine peuvent suggérer. Celui-ci se livre à l'industrie avec une patience infatigable: celui-là entreprend, avec hardiesse et intrépidité, les choses les plus difficiles et les plus dangereuses: d'autres font usage de mille stratagèmes.... Et quel est le fruit, quels sont les résultats de cette activité et de ce trouble continuel? Pour une personne que la fortune favorise, il s'en trouve mille qui ne peuvent réussir dans leurs projets et qui succombent. Je ne sais pas même si on pourrait trouver un seul homme qui ait parfaitement atteint le but qu'il se proposait; car les désirs de l'homme ne sont jamais sa-

tisfaits. Jusqu'à ce jour il a été impossible de trouver dans aucune condition de la vie un sentier qui conduise infailliblement au succès ou au bonheur. Nous pouvons baser nos plans sur une prévoyance étendue et employer toutes sortes de précautions pour nous mettre en garde contre les dangers : mais quelques événemens imprévus viennent traverser nos projets, confondre notre sagesse et faire tomber nos entreprises dans la poussière. Si toutes ces conditions ne se faisaient ressentir qu'aux personnages qui aspirent au dernier période des grandeurs et de la fortune, les malheureux seraient moins communs. L'humiliation des grands et la chute de leur excessive ambition intéressent peu la généralité des peuples qui regardent ces événemens comme des météores, sans pouvoir en tirer aucune instruction personnelle, parce qu'ils sont trop éloignés et trop élevés au-dessus d'eux....

Mais, hélas ! si on examine les classes moins élevées de la société, on y trouve également des contradictions dans ces entreprises, des espérances frustrées, mille projets divers renversés. Ni la modération de nos vues, ni la justice de nos prétentions ne peuvent nous assurer le succès. Mais le temps et les circonstances décident de tout : et souvent on voit les bons et les méchants aux prises avec le malheur, et être les uns et les autres emportés par le courant de l'adversité.

Outre les contradictions que nous rencontrons en avançant vers le but de nos entreprises, le trouble, le mécontentement qu'on éprouve dans la jouissance même de la fortune, est encore une vanité à laquelle la condition humaine est sujette. Et on peut dire qu'il n'y a pas de mortification plus grande que d'avoir réussi dans toutes nos entreprises pour

parvenir au bonheur, et d'être ensuite troublés, tourmentés, dans la jouissance de ce même bonheur.

Mais voici un mal plus général que celui que je viens de nommer, c'est de voir un certain nombre de personnes obtenir ce qu'elles ont désiré pendant long-temps, et n'en être pas plus satisfaites. Pourquoi cela? C'est, mes frères, que le cœur de l'homme est immense, tous les trésors et les dignités de la terre sont incapables de le remplir: Dieu seul peut le satisfaire. Le succès le plus parfait n'est donc qu'un bonheur imparfait. S'il était permis d'interroger les personnes qui paraissent les plus heureuses, on trouverait qu'elles ne sont jamais, au juste, ce qu'elles désireraient être. Si elles mènent une vie privée, elles sont impatientes d'obtenir des distinctions: si elles occupent des postes distingués, elles soupirent après la retraite et la solitude. Toujours il manque quelque chose à notre bonheur. Quand un désir est satisfait, un autre commence à naître: et il est à remarquer que ceux qui ont réussi le mieux dans leurs entreprises, font moins consister leur bonheur dans ce qu'ils ont acquis, que dans ce qu'ils désirent encore acquérir...

Non; les plaisirs de ce monde ne sont point faits pour satisfaire une âme immortelle: l'imagination les apperçoit à une certaine distance sous de brillantes couleurs; mais la possession en fait disparaître le charme et en découvre toute la fausseté. Souvent même les plaisirs qui avaient inspiré un goût très vif, des passions très violentes, se changent ensuite en amertume lorsqu'on s'en est rassasié. Un homme pauvre qui se trouverait tout-à-coup possesseur de grands trésors, se croirait extrêmement heureux, mais son bonheur ne durerait pas long-temps: à peine aurait-il contemplé et admiré sa si-

tuition, que ses possessions, toutes ses richesses lui paraîtraient diminuer, et ses soucis, ses chagrins, ses inquiétudes augmenteraient. Les plaisirs sont toujours mêlés d'amertume, et il n'est point dans la destinée de l'espèce humaine de goûter la coupe d'un bonheur et d'une joie purs. L'homme dont le sort est envié dans le monde à cause des dignités auxquelles il est parvenu, gémit souvent en particulier sous le fardeau des honneurs qui l'environnent. Le génie du mal ne manque jamais de lui susciter quelques déplaisirs, souvent même de la part de ceux qu'il croyait ses amis. Les passions le tourmentent, le chagrin rouge, comme un ver, la racine de son bonheur; et quand il n'y a pas de causes externes pour produire ces effets dans les prétendus heureux de ce monde, un poison secret les opère intérieurement.

Le bonheur de ce monde se détruit toujours de lui-même, en corrompant le cœur. Il nourrit de basses et violentes passions, il engendre de mauvaises habitudes, et fait naître dans l'esprit une certaine délicatesse qui fait toujours ressentir mille maux imaginaires. Mais envisageons la chose du côté le plus brillant: supposons que l'on ne soit contrarié ni dans la poursuite ni dans la jouissance des plaisirs de ce monde; il y aurait toujours la vanité d'une possession de courte durée. Si nous pouvions trouver quelque point fixe de sécurité dans les choses de ce monde, notre âme pourrait alors s'y reposer: mais, hélas! tout ce qui nous environne est inconstant et incertain. Ne vous vantez jamais du lendemain, car vous ne savez ce qui peut arriver. C'est déjà beaucoup si pendant le jour présent nous n'apprenons pas quelques nouvelles inquiétantes ou alarmantes; car notre destinée ne nous laisse pas

long-temps dans le même état; des événemens inattendus changent continuellement notre sort. Les semences du changement et de la destruction se rencontrent partout, et le soleil de la prospérité accélère ordinairement leur accroissement. Si vos plaisirs sont nombreux, vous n'en êtes que plus sujets à éprouver quelques contradictions. Si vous en avez joui pendant long-temps, c'est encore un sujet de plus pour craindre davantage le changement. On s'élève lentement et difficilement à la prospérité, mais on tombe rapidement dans le malheur : comme l'édifice qui a coûté tant de peines et de temps à construire, peut être renversé, dans un instant, par un tremblement de terre ou par une tempête quelconque. Et quand bien même nous n'éprouverions pas d'accidens, notre bonheur ne serait toujours que passager : car l'homme change de lui-même, et ce qui fait son plaisir pendant sa jeunesse, n'a plus de charmes pour lui dans un âge plus mûr. A mesure que nous avançons en âge, nos facultés s'émoussent, et notre goût pour les plaisirs décline. Le temps qui s'écoule en silence, emporte sans cesse quelque chose de nous jusqu'à ce que nous arrivions enfin à ce dernier période où il faut entièrement disparaître et qui marque la vanité de toutes nos entreprises temporelles. Nos jours passent comme l'ombre, notre âge n'est rien; et dans ce court espace de temps que nous vivons, sont bornées toutes nos entreprises qui nous attirent mille peines, mille chagrins. Nous projettons de grands desseins, nous nourrissons de grandes espérances; puis, tout-à-coup nos projets s'évanouissent, nos plans s'écroulent, et nous tombons et sommes ensevelis dans un cubli éternel. Pour avoir une idée plus exacte de ce que sont en effet les biens, les richesses et les hon-

neurs de ce monde, écoutons le grand roi Salomon qui les a possédés à un degré éminent et qui en a joui pendant long-temps ; il va nous l'apprendre. " J'ai, dit-il, composé moi-même des ouvrages d'esprit, je me suis fait construire des palais, j'ai planté des vignes, formé des jardins, des vergers, et y ai planté des arbres et formé des viviers. J'ai accumulé de l'argent et de l'or, les trésors des rois et des provinces. Je me suis procuré des musiciens et des musiciennes, et tout ce que mes yeux ont désiré, je le leur ai accordé. J'ai suivi les penchans de mon cœur, et me suis livré à toutes sortes de plaisirs..." Nous pouvons ajouter que personne n'était plus capable que ce grand roi de jouir de toutes ces choses et de les apprécier. Et quel a été le résultat de tous les travaux, de toutes les recherches, de toute l'expérience et de tous les plaisirs de ce monarque ? vous le savez, mes frères, vous le connaissez tous.

Salomon, après avoir obtenu tout ce que l'esprit humain peut désirer, et après en avoir joui, il s'écrie : " Vanité des vanités, et tout n'est que vanité et peines d'esprit." Vanité, parce qu'il n'y a aucune réalité dans le bonheur de ce monde ; peines d'esprit, parce que l'âme de l'homme étant créée pour des plaisirs plus nobles que ceux de la terre, se trouve nécessairement troublée, fatiguée et comme harassée en suivant les inclinations de la chair et du sang. Que faut-il conclure de toutes ces choses ? il faut, mes frères, conclure que le bonheur ne se trouve ni dans l'ostentation des richesses, ni dans la vanité des plaisirs qu'elles procurent, ni dans la gloire de ce monde : il faut conclure que tout est vanité, excepté aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de tout notre esprit ;

(7)

méditer sur ses perfections infinies et contempler les beautés ravissantes de ses ouvrages: ce à quoi je vous exhorte. Ainsi soit-il.

Par Mr. l'abbé Etienne CAILLIAUX,
Curé titulaire de Jérémie.

Discours familier sur l'obligation du Travail.

“ In sudore vultûs tui vesceris pane....
“ Vous mangerez votre pain à la sueur de votre front...
Genèse, ch. 3.

Mes chers Paroissiens ,

L'oisiveté est un des sept péchés capitaux : quiconque s'y abandonne, deviendra infailliblement malheureux en ce monde et en l'autre. Il suffit, pour prouver ce que j'avance, de vous dire ce que l'expérience vous a déjà démontré mille fois : que l'oisiveté est une source inépuisable de toutes sortes de vices, une suite et un enchaînement des plus grands désordres. Oui, si nous nous livrons à la paresse, nous serons toujours vaincus par les attraits de nos passions qui nous entraînent constamment vers le mal. Si donc nous voulons sauver notre âme et être heureux sur la terre, il faut absolument nous livrer au travail. Pauvres ou riches, tous, sans exception, sont obligés de travailler. Il y a différens genres de travaux; et il en est qui conviennent à chaque condition. Il n'est personne qui ne puisse trouver le moyen de s'occuper saintement en quelque'état qu'on soit. Le travail est le châtiement du péché; et, comme nous sommes tous pé-

cheurs, nous devons tous travailler : nous devons recevoir avec joie du souverain médecin des âmes, le remède de la pénitence qu'il nous présente dans les travaux et les misères de cette vie; et embrasser les exercices pénibles avec un cœur contrit et humilié pour purifier nos âmes que le péché a corrompues. Les richesses, je vous l'ai déjà dit, ne dispensent personne du travail. Adam et Ève étaient très riches, puisqu'ils possédaient toute la terre; et cependant, c'est à eux que Dieu imposa l'obligation de travailler....

“ Vous mangerez votre pain, leur dit-il, à la sueur de votre front.”

L'agriculture fut le premier travail que Dieu imposa à l'homme; aussi voyons-nous qu'elle est en honneur chez toutes les nations civilisées. L'agriculture est la base fondamentale des gouvernemens, et principalement de celui d'Haïti, qui en retire toutes ses ressources : si donc vous abandonnez l'agriculture, la République est perdue : si vous ne vous y livrez que faiblement, elle sera dans un état languissant; rien ne pourra prospérer.

Le commerce étranger ne trouvant point de denrées chez vous, se retirera, et vous serez privés des choses les plus nécessaires et les plus agréables à la vie..... Trois motifs puissants vous obligent de vous livrer fortement à l'agriculture : le premier, pour obéir aux lois divines; le second, pour procurer au gouvernement les moyens nécessaires pour remplir les obligations qu'il contracte pour la conservation et le bonheur de la République. Le troisième motif n'est pas moins puissant que les deux autres : il concerne vos familles. Comment ferez-vous, je vous le demande, pour procurer l'existence à vos enfans et vous la procurer à vous-mê-

més, si vous ne travaillez pas? Vos familles seroient plongées dans la plus affreuse misère : la mauvaise nourriture dont vous ferez usage, fera naître parmi vous toutes sortes de maladies qui vous conduiront rapidement au tombeau, ou qui vous feront traîner une vie languissante. Je sais que, pour se procurer les choses nécessaires à la vie, plusieurs d'entre vous achètent à crédit sans se mettre beaucoup en peine de payer leur dettes. Quelle injustice! quel aveuglement déplorable! ne voyez-vous pas qu'en agissant ainsi, vous engagez votre conscience devant Dieu! Oui, quiconque entre dans un magasin pour acheter à crédit, et qui ensuite ne travaille pas en conséquence pour faire honneur à ses dettes, commet un double vol, parce qu'il abuse de la bonne foi du marchand pour mieux le tromper. Sachez que si vous pouvez tromper les marchands, vous ne tromperez jamais Dieu, qui lit dans nos cœurs et qui connaît les plus secrètes pensées de notre âme.....

Ne pas vouloir accepter la peine du travail, si justement imposée à l'homme par la justice divine, c'est se révolter contre Dieu même : c'est vouloir s'affermir dans la désobéissance, faire triompher le péché et mourir dans l'impénitence.

L'oisiveté n'est pas seulement, par elle-même, un grand dérèglement, elle est de plus, comme je vous l'ai déjà dit, une source de plusieurs autres qui en sont les suites nécessaires. Corrompu et porté au mal par son penchant naturel, il est impossible que l'homme ne devienne pas vicieux, lorsque, sans occupations, il est dans la nécessité de nourrir son âme des pensées de son imagination. Alors il se lie avec des personnes oisives et dérégées. On forme des espèces de sociétés où il s'agit de tout,

excepté des bons principes. Une fois livré à l'oisiveté sans secours, on va de précipice en précipice jusqu'à ce qu'on soit entièrement perdu. Les occupations sérieuses sont remplacées par la débauche et par toutes sortes de mauvaises habitudes dont il est impossible de se retirer sans un miracle de la grâce.

L'oisiveté est l'occasion prochaine d'un grand nombre de désordres : elle réduit souvent dans une malheureuse nécessité de voler, comme je vous l'ai déjà fait entendre : on exerce des négoce*s* illicites et pernicieux, on commet des injustices de toutes espèces, on entreprend de mauvaises affaires, on se livre au vice sans réserve ; on fait des bassesses, on rend des services criminels, pour se procurer le moyen de vivre, qu'on pourrait obtenir honnêtement et facilement par le travail.

Dès que la jeunesse a pris la mauvaise habitude de vivre dans l'oisiveté, il lui est comme impossible ; dans la suite, de s'accoutumer au travail ; et lorsqu'on est arrivé à un âge plus avancé, on se sent comme forcé de demeurer toute sa vie dans une voie si criminelle.

C'est pourquoi l'Apôtre Saint-Paul, dans sa première épître aux fidèles de Thessalouique, les exhorte " à s'appliquer chacun à ce qu'ils ont à faire, et à travailler de leurs propres mains, afin de se mettre en état de n'avoir besoin de personne." Le même Apôtre ajoute, " qu'on doit user de toute la sévérité de la discipline pour obliger au travail ceux qui vivent dans l'oisiveté." Si on suivait ce précepte de Saint-Paul, on ne verrait pas tant de mauvais sujets dans les villes ; on n'entendrait jamais parler de vols : il n'y aurait point de vagabonds dans les campagnes, parcourant les habitations ; on verrait disparaître tous ces misérables imposteurs

qui induisent en erreur les personnes qui sont assez simples et assez stupides pour ajouter foi à toutes leurs coupables extravagances.....

D'ailleurs, mes amis, quand bien même vous ne voudriez pas travailler par obéissance aux lois du Créateur de l'univers, quand bien même vous auriez perdu tout sentiment de religion, toute crainte de ce Dieu terrible qui souffre, il est vrai, les méchans sur la terre, mais qui se réserve l'éternité pour les punir; je vous engagerais encore à vous occuper pour sauver votre honneur.

En effet, que voulez-vous que l'on pense des personnes qui, étant sans fortune, vivent néanmoins sans rien faire? vous comprenez bien que le public qui observe tout, ne manque pas à dire: comment cette personne fait-elle donc pour vivre? elle n'a rien, elle ne fait rien, sa toilette est toujours plus ou moins recherchée..... De là naissent, avec raison, mille soupçons désavantageux sur la moralité des personnes qui se livrent à la paresse.

Puisque le travail est une obligation imposée par Dieu même; puisque la paresse est la source de tous les désordres et par conséquent la cause principale de la perte de notre âme pour l'éternité et presque toujours de notre réputation en ce monde; puisqu'enfin, l'oisiveté réduira tôt ou tard vos familles dans la plus affreuse misère; faites donc en sorte de l'éviter, en vous appliquant au travail avec courage et constance: alors vous recevrez sur la terre les bénédictions que Dieu réserve à ceux qui font bon usage de leur temps; et, après avoir été heureux sur la terre, vous le serez encore dans le ciel. C'est le bonheur que je vous souhaite à tous.

Ainsi soit-il.

Par le même.

Discours familier en faveur de l'Agriculture et contre l'oisiveté.

“ Si quis non vult operari , nec manducet.
“ Celui qui ne veut point travailler ; ne doit pas manger.”

St.-Paul. 2e. épître aux Thessaloniens.

Mes chers Paroissiens ;

C'est Dieu lui-même qui imposa à l'homme l'obligation du travail. “ Tu cultiveras la terre , lui dit-il , et tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.” (Genèse ch. III.)

Le travail doit donc être regardé comme une loi inviolable. D'un autre côté , le travail , considéré par rapport à nous-mêmes , est un remède contre le vice ; il faut donc aussi travailler , par un esprit de prudence et de précaution. Mais nous n'avons point d'état , diront quelques personnes désœuvrées , sans fortune : vous n'avez point d'état ? allez , alors , cultiver la terre ; l'agriculture est une occupation noble , honorable , et la base fondamentale des richesses de toutes les nations. Pourquoi l'île d'Haïti était-elle si riche autrefois ? pourquoi , je vous le demande , sa terre produisait-elle des millions , lorsqu'on travaillait pour des colons qui étaient généralement des maîtres durs et injustes ? pourquoi , je vous le demande encore , la terre , qui est devenue plus riche et plus fertile par son repos , ne produit-elle presque plus rien aujourd'hui que vous travaillez pour vous-mêmes ? Ah ! mes frères , permettez-moi de vous le dire , mon devoir m'y oblige , c'est votre paresse qui en est cause. Au lieu de vous occuper utilement de la culture de vos

terres , conformément aux lois divines et à celles de la République , vous passez votre temps à ne rien faire..... Les sociétés où l'on s'occupe de choses frivoles et ridicules , les danses, mille extravagances, sont devenues vos occupations ordinaires. La terre renferme des trésors immenses dans son sein, et vous ne voulez pas la cultiver : vous préférez vivre dans une pauvreté humiliante. Quelle chose étonnante et inconcevable ! O que votre paresse vous rend coupables devant Dieu ! Que vous vous rendez peu dignes de la protection du Ciel, qui ne cesse de vous combler de bienfaits ! Mais, sachez que la patience de Dieu a un terme, et que ses bénédictions se changent en malédictions, lorsque les hommes abusent trop long-temps de ses bontés. L'Écriture-Sainte nous en fournit mille exemples dans l'histoire du peuple juif. Une autre chose que nous ne devons pas moins redouter, c'est que l'expérience nous démontre tous les jours que l'oisiveté est la mère de tous les vices. En effet, s'il y a des médisances, de faux rapports, des jugemens téméraires, des calomnies, c'est l'oisiveté qui les produit. Un homme assidu au travail et occupé de ses affaires, une femme laborieuse et appliquée du matin au soir aux soins de son ménage, ne s'amuse point à critiquer leur prochain, et ne s'embarrassent guère l'esprit de ce qui ne les regarde pas. S'il y a de l'ivrognerie, c'est l'oisiveté qui en est presque toujours la cause. Quelqu'un qui aime le travail, ne s'avise point d'aller se mêler dans la société des ivrognes ou de s'enivrer chez lui. S'il y a des querelles dans les ménages, elles viennent très-souvent de l'oisiveté.

Le travail, au contraire, dissipe les mauvaises pensées, éteint les mauvais désirs; il applique l'es-

Handwritten calculations:

$$\begin{array}{r} 52 \\ \hline 00 \\ \hline \end{array}$$
$$\begin{array}{r} 46 \\ 32 \\ \hline 114 \\ \hline 46 \end{array}$$

prit et dompte le corps. On ne songe guère au mal, lorsqu'on est occupé à des choses utiles. Voulez-vous des exemples ? lisez l'Écriture - Sainte. Pendant que Samson est occupé à combattre les ennemis de sa nation, il conserve sa force et sa gloire. Dès qu'il se tient oisif, il converse avec une femme, qui gagne son cœur, découvre le secret de ses forces, les lui fait perdre, et lui enlève ainsi sa vertu et toute sa gloire. Qui est-ce qui a fait tomber David ? C'est l'oisiveté. Tandis qu'il marche à la tête de son armée, il est chaste, il est juste. Demeure-t-il oisif dans son palais ? Le voilà tout-à-coup adultère et homicide. Tant que Salomon est occupé à bâtir le temple de Dieu, il est le plus sage de tous les monarques : dès le moment qu'il se repose, il se livre à toutes ses passions et devient aussi insensé qu'il a été sage. Un homme oisif est ordinairement un mauvais sujet. Rien de si curieux, de si incommode que les paresseux. Ils ne s'entretiennent que de choses insignifiantes, des affaires d'autrui, du temps qu'il fait, des bruits qui courent, des nouvelles qui se débitent ; et très-souvent, ils en inventent. Rien de si médisant, de si envieux, de plus faux.

Si l'homme paresseux est pauvre, il devient ordinairement un voleur, parce que celui qui n'a rien et qui ne veut point travailler, ne peut vivre qu'aux dépens d'autrui. Si l'homme paresseux est riche, il est souvent rempli de toutes sortes de vices ; son esprit est continuellement occupé de pensées mauvaises ou inutiles ; son cœur est toujours rempli de mille désirs qui n'aboutissent à rien d'honnête.

Voilà, mes frères, le portrait moral des personnes qui se livrent à l'oisiveté : je pense que ce portrait moral fera impression sur votre esprit et pro-

duira des effets salutaires dans vos âmes. C'est dans cette persuasion que je vous exhorte à renoncer dès aujourd'hui au vice détestable de l'oisiveté. Accoutumez aussi de bonne heure vos enfans au travail : j'en vois un grand nombre qui ne font rien depuis le matin jusqu'au soir : on les rencontre partout, toujours occupés à faire mille choses plus ou moins blâmables : cependant, à combien de choses utiles et proportionnées à leur âge, ne pourrait-on pas les occuper ! Souvenez-vous bien, mes frères, que le vice prend naissance, se nourrit et se fortifie dans le sein de l'oisiveté, comme les vers s'engendrent dans une chair morte et corrompue. Employez donc utilement le temps, qui est si précieux, qui est si court, qui passe si vite, et dont Dieu nous demandera un compte si rigoureux...

Travaillez de tout cœur : travaillez avec d'autant plus de courage que le fruit de vos travaux est pour vous.

Nous voyons dans l'histoire que les personnages les plus distingués de la République Romaine, s'occupaient, avec plaisir, de l'agriculture ; et nous savons qu'à la Chine, qui est le premier empire du monde, toutes les classes s'occupent plus ou moins de la culture des terres. L'empereur lui-même cultive un champ de ses mains, certain jour de l'année, afin d'encourager ses sujets à l'agriculture.

Citoyens des villes d'Haïti, qui n'avez, la plupart, aucune occupation sérieuse, suivez l'exemple des grands hommes de la République romaine. Allez, avec vos familles, cultiver vos terres ; et bientôt la disette et la pauvreté qui vous tourmentent, se changeront en abondance. Vous deviendrez heureux, et vos familles aussi. Enfin, vous obtiendrez, par vos travaux, l'estime du gouvernement et tiendrez

un rang distingué dans la société. Vous aurez aussi rempli vos obligations envers Dieu, envers la société et envers vous-mêmes.

Ainsi soit-il.

Par le même.

*Sermon familial sur la Médiance et
la Calomnie.*

“ Mon fils , ne fréquentez point les médians , parce qu'ils
“ sont en abomination aux yeux de Dieu et des hommes.
Proverbes de Salomon , ch. 24 , etc. , etc.

Mes frères ,

On rencontre des médians et calomniateurs dans toutes les classes de la société. Quand bien même l'Esprit saint n'aurait pas dit, en termes formels, en vingt passages de l'écriture sainte, que les médians sont en abomination aux yeux de Dieu et des hommes, et que celui qui parle à tort et à travers sur le compte du prochain, est un homme maudit, les seules lumières de la raison suffiraient pour nous faire connaître la bassesse, l'injustice et la perversité d'un caractère qui se plaît à critiquer, à médire et à calomnier.

Qu'y a-t-il en effet de plus bas et de plus indigne d'un honnête homme, que de se rendre soi-même l'accusateur de son semblable, sans autre motif que le plaisir d'en dire du mal? Le plus infâme de tous les médians est, sans contredit, celui qui garde l'anonyme dans un écrit injurieux: je dis qu'il est

le plus infâme , parce qu'il joint la plus grande lâcheté à la plus grande méchanceté. Un homme qui a tant soit peu d'honneur ne s'adonnera jamais à ce vice odieux. C'est toujours contre les gens de bien que la calomnie et la médisance dirigent leurs flèches empoisonnées. La calomnie et la médisance sont les filles de l'envie et de la jalousie. Les honnêtes gens auront toujours à combattre ces quatre terribles ennemies qui ne peuvent supporter ni vertu , ni mérite.

Lorsqu'un homme d'honneur est appelé en justice , et qu'il est obligé d'y comparaître pour servir de témoin contre une personne , il n'y va qu'à regret , il ne parle qu'à mesure qu'on l'interroge , il ne dit que ce qu'il sait , et dont il est bien certain pour l'avoir vu ou entendu : il le dit sans aigreur , sans exagération , sans malice , et seulement parce qu'il y est obligé. Il souffre intérieurement , il voudrait pouvoir justifier la personne accusée devant le juge ; et vous , calomniateurs et médisans , sans que rien ne vous y oblige , contre les lois de Dieu et de la nature qui vous le défendent , vous accusez votre prochain , vous parlez sans qu'on vous interroge , vous dites ce qu'on ne vous demande pas , et souvent des choses dont vous n'avez pas la moindre certitude.

Y a-t-il rien de plus bas que d'attaquer le prochain , lorsqu'il est absent et qu'il ne peut pas se défendre , c'est-à-dire dans un moment où la religion , l'humanité , quelquefois même la vérité , nous obligent à prendre son parti ? On dit de certains animaux ; que si l'un d'entre eux est attaqué , les autres accourent à son secours : en pourrait-on dire autant de l'espèce humaine ? Non ; car l'expérience nous prouve le contraire. Lorsque , dans une compagnie , on vient à mettre quelqu'un sur le tapis , c'est à qui jettera la première pierre ; au lieu d'excuser , on accuse ;

au lieu d'adoucir, on aigrit, on exagère, on agrave, on amplifie, on déchire; et qui sont ceux qu'on déchire? Ce sont des personnes absentes, qui ne se méfient de rien, et qui, la plupart du temps, sont innocentes de tout ce qu'on débite contre elles. C'est donc avec raison que le sage compare le médisant à une vipère ou à un serpent qui pique le voyageur endormi; quelle indignité!

Le magistrat, dans sa place et sur son tribunal, avant de rendre la sentence contre une personne accusée de quelque crime, fait assigner des témoins; les interroge à plusieurs reprises, les confronte les uns avec les autres; il interroge les parties, il écoute ce qu'elles ont à dire pour leur justification; il les confronte avec les témoins; il examine, il pèse, il combine; il vérifie scrupuleusement tous les faits. Il compare sans partialité les accusations avec les défenses; et après avoir pris toutes les précautions et rempli toutes les formalités prescrites par la loi, il prononce une sentence, encore ne la prononce-t-il qu'en tremblant. Et vous, médisans, sans avoir entendu ni témoins, ni parties, sans examen, sans confrontation, sans autres preuves que des rapports qu'on vous a faits, et des bruits qui courent, vous jugez sans scrupule et vous condamnez hardiment votre prochain! On vient de m'apprendre telle chose, direz-vous... et pour vous justifier, vous ajoutez que ce n'est pas vous qui l'inventez; voilà une excuse fort singulière; mais les personnes qui vous ont dit telle chose, sont-elles dignes de foi? Voudriez-vous lever la main et affirmer devant Dieu qu'elles ne vous ont point trompés, qu'elles ne se sont point trompées elles-mêmes? Non, sans doute: quoi! vous ne seriez pas même en état de servir de témoin contre votre prochain, parce que vous ne pourriez rien affirmer

contre lui, et vous osez le condamner? Comment qualifier cette conduite, je vous le demande? A l'injustice on ajoute la perfidie, en donnant à la vertu même les couleurs les plus odieuses. Si vous avez de la piété; si vous faites de bonnes œuvres, le médisant dira que vous agissez par ostentation et par vaine gloire: si vous êtes ferme à soutenir la cause de Dieu, celle du gouvernement; celle du prochain ou la vôtre; le médisant cherchera à vous faire passer pour un fanatique et un entêté. Les législateurs veulent-ils donner des lois sages? Les grands fonctionnaires veulent-ils établir des institutions utiles; des réglemens salutaires pour la prospérité publique? Le médisant répondra à leur zèle; à leur dévouement, et à leurs bonnes intentions; en criant à la tyrannie; au despotisme. Fuyez-vous le monde; aimez-vous la solitude? Vous serez un misanthrope. Souffrez-vous patiemment une injure; comme le recommande la morale évangélique? il dira que vous êtes un lâche et un homme sans cœur. Etes-vous économe; faites-vous des épargnes pour soulager les malheureux? Vous serez un avare. Avez-vous amassé un peu de bien; à force de travail et de fatigue? Vous serez un usurier et un voleur. En un mot, la langue du médisant est un ver qui pique le fruit le plus sain et le tache: c'est un insecte qui salit les plus belles fleurs, en y laissant la trace dégoûtante de son écume.

Telle est, mes chers paroissiens, la bassesse, l'injustice; la perversité de la médisance; jugez par-là combien elle doit être odieuse et détestable devant Dieu et devant les hommes.

L'envie et la jalousie font ordinairement parler le médisant; le mérite de son prochain lui porte ombre, sa réputation le gêne, ses bonnes qualités;

ses titres, sa prospérité l'humilient : enfin le médisant sème partout la discorde et la division ; c'est lui qui brouille les amis , c'est lui qui empêche les ennemis de se réconcilier, qui trouble la paix des ménages, qui aigrit le frère contre le frère , le mari contre la femme , la femme contre le mari. Les paroles du médisant, dit le prophète Royal , sont semblables à des fleches aigues et à des charbons ardents.

La médisance est la source de tout mal, la destruction de tout bien, et les maux qu'elle produit sont irréparables; il m'est facile de le prouver: ou le médisant a dit vrai, ou il a dit faux; s'il a dit vrai, il ne peut réparer le mal que par un mensonge: or, dans tous les cas possibles, le mensonge est un péché, et il n'est jamais permis de réparer les suites d'un péché par un autre péché. Si, au contraire, le mal que le médisant a dit de son prochain est faux, il aura beau s'en dédire, il ne sera par cru, au moins de tout le monde.

Sentez-vous maintenant le mal que produit la médisance, et l'impossibilité des remèdes? Aussi, je ne puis lire, sans être saisi de frayeur, le dix-neuvième verset du vingt-troisième chapitre de l'Ecclesiastique de Salomon, où il est dit en termes formels qu'un *“ homme accoutumé à proférer des paroles malignes et injurieuses, ne se corrigera jamais.”*

S'il ne se corrige pas, il ne se convertira donc point; s'il ne se convertit pas, il mourra donc en réprouvé. Concluons delà, mes frères, que la fureur de calomnier, de critiquer, de médire, de juger, de condamner le prochain, est un signe évident de réprobation éternelle. Employez donc, mes chers paroissiens, employez tous les moyens possibles pour ne pas tomber dans cet exécrable vice

qui attirerait sur vous les malédictions du ciel, et qui serait cause de la perte de vos âmes.

Daigne le Dieu de miséricorde vous préserver de ce malheur, en vous inspirant l'amour de votre prochain, qu'il vous ordonne d'aimer comme vous-mêmes.

Ainsi soit-il.

Par le même.

*Sermon sur la Médisance et sur les
précautions qu'il faut prendre pour
l'éviter.*

“ Quid vides festucam in oculo fratris tui; et tra-
“ bem in oculo tuo non vides? (Matth. ch. 7.)

“ D'où vient que vous voyez une paille dans l'œil
“ de votre frère, et que vous ne voyez pas une
“ poutre qui est dans le vôtre? (Matth. 7.)

Il est bien certain, mes frères, que nous faisons beaucoup attention à la conduite de notre prochain; mais est-il bien assuré que nous en faisons assez sur nous-mêmes? Rien ne nous échappe à l'égard des autres; nous avons les yeux ouverts sur tout ce qui les regarde, sur leurs défauts et leurs imperfections, plus encore que sur leurs vertus et leurs bonnes qualités: nous appercevons leurs humeurs, leurs caprices, leur caractère, leurs manières; nous voulons pénétrer jusqu'à leurs intentions et à leurs vues les plus secrètes; quel grand intérêt avons-nous donc à être instruits de tout ce qui les concerne? Hélas! nous en aurions un bien plus essentiel à tourner toutes nos intentions sur nous-mêmes. Dans le

fond, à moins que nous ne soyons chargés par emploi de veiller sur les autres et que nous n'ayons droit d'inspection sur leur conduite, nous ne devons pas être les censeurs de leurs actions. Au contraire, combien ne nous importerait-il pas d'être plus attentifs sur nous? Combien d'objets devraient nous rappeler à nous-mêmes, et fixer nos attentions sur ce qui nous regarde personnellement? Mais, si on sonde bien le cœur humain, on trouvera le motif de cette conduite; je veux dire de l'attention que nous portons sur les autres et de celle que nous nous refusons à nous-mêmes. La curiosité, la vanité, l'amour propre, quelquefois l'envie, la jalousie, sont les grands mobiles qui nous font agir en ce point: voilà, si on veut en convenir, ce qui rend si attentif sur les autres: on a une espèce de satisfaction à trouver en eux des défauts dont on se croit exempt; et s'ils ont du mérite et des talents, on est encore bien aise de trouver quelque ombre qui les défigure et en ternisse l'éclat. C'est là tout le fruit qu'on peut retirer de cette attention vigilante qu'on porte sur les autres et sur leur conduite.

Combien ne serait-il pas plus utile et plus nécessaire d'ouvrir les yeux et d'être attentifs sur nous-mêmes et sur tout ce qui nous regarde? Quels avantages n'en retirerions-nous pas? Si nous étions attentifs sur nos pensées, combien de pensées vaines, inutiles, étrangères auxquelles nous ne nous arrêterions pas, du moins, volontairement et avec réflexion? Si nous étions attentifs sur nos paroles, combien de paroles imprudentes, indiscretes, inconsidérées qui nous échappent et dont nous avons si souvent sujet de nous repentir? Plus d'attention sur nous-mêmes et sur nos discours les aurait arrêtées.

Si nous étions surtout plus attentifs sur nos actions, nous en examinerions les principes, nous en connaîtrions les motifs, nous en dirigerions les intentions; et par-là, dans la plupart de nos actions, combien verrions-nous qu'il se glisse, de motifs imparfaits et défectueux? Motifs de vanité, de complaisance, de respect humain, de vil intérêt, de vues basses et rampantes, qui altèrent toutes nos actions et nous en font perdre devant Dieu le mérite et la récompense?

Plus d'attention aurait supprimé tous ces motifs défectueux, et leur aurait substitué des motifs plus dignes de Dieu et plus méritoires pour nous. C'est ainsi que cette attention constante sur nous-mêmes non seulement nous mettrait à couvert de beaucoup de fautes et de regrets, mais nous ferait encore pratiquer beaucoup de vertus et acquérir de solides mérites.

Ce n'est qu'en nous perdant de vue que nous commettons bien des fautes et que nous en perdons le souvenir; plus de vigilance sur nous nous les ferait éviter; ou si nous avions eu le malheur d'y tomber, elle nous les rappellerait à l'instant, pour les déplorer devant Dieu. On demandera peut-être, quel serait le moyen de se procurer cette attention salutaire sur soi-même? Je réponds, un moyen sûr et efficace serait la présence de Dieu; si nous avions soin de la rappeler souvent, à son tour elle nous rappellerait souvent à nous-mêmes, et nous empêcherait de porter ailleurs nos vues, nos recherches et nos regards; suffisamment occupés de nous-mêmes et de Dieu, nous ne chercherions point si avidement et si inutilement à nous occuper des autres, sur lesquels nous n'avons aucun droit; tandis que

nous avons un si grand intérêt à veiller sur nous et à réformer nos vices.

Après tout, c'est de vous-mêmes que vous devez rendre compte à Dieu, et non point des autres, dont Dieu ne vous a pas chargés.

Bornez donc vos vues et fixez votre attention sur vous-mêmes; n'ouvrez les yeux que sur vos péchés, pour les déplorer; sur vos défauts, pour les corriger; sur vos devoirs, pour les remplir; c'est là tout ce que vous porterez au tribunal de Dieu, sur quoi vous serez interrogés et sur quoi portera la sentence qui décidera de votre sort; c'est-à-dire, de votre bonheur ou de votre malheur éternel.

Daigne le Seigneur vous préserver du vice abominable de la médisance, en vous rendant attentifs sur votre conduite.

Ainsi soit-il.

Par le même.

Sermon sur la Colère, les Juremens et les Ecrits qui tendent à troubler l'Harmonie de la Société.

“ Ego autem dico vobis quia omnis qui irascitur
“ fratri suo, reus erit consilio; qui autem dixerit
“ fatue, reus erit gehennæ ignis.

Pour moi, dit J. C., je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement; et que celui qui lui dira, vous êtes un fou, méritera d'être condamné au feu de l'enfer.

St. Mathieu, ch. 5.

Il faut convenir, mes frères, que la loi de Jésus-Christ est bien supérieure à celle de Moïse! Celle-ci paraissait ne défendre que l'homicide; vous ne

tuerez point, y était-il dit : *non occides*. Mais celle de Jésus-Christ défend toute parole injurieuse : elle ne veut pas même que nous ayons le désir, que nous nous arrêtions à la pensée d'injurier notre prochain. Non, nous dit le divin Sauveur, il ne suffit pas d'épargner le sang de votre frère ; je vous déclare qu'un seul mouvement de colère sera soumis au jugement ; qu'une seule indiscretion de la langue sera punie : et que pour une parole diffamante, on sera condamné à des supplices épouvantables : *reus erit gehennæ ignis*.

Je ne sais, mes frères, si ces pécheurs, qui se laissent aller si facilement à la colère et aux jurmens, ont fait attention à ces paroles de J. C. ; je les prie de les méditer aujourd'hui attentivement : elles feront le sujet de mon instruction pastorale.

Il y a une sainte colère, excitée par le zèle, qui nous porte à reprendre avec fermeté ceux que la douceur n'a pu corriger. Telle est la colère d'un père ou d'un chef quelconque à la vue des désordres qu'il est obligé d'empêcher. Notre Seigneur lui-même a été ému de cette sainte colère, lorsqu'il chassa du temple ces profanateurs qui en violaient la sainteté. Mais la colère qui est un des sept péchés capitaux est bien différente : c'est un mouvement impétueux de notre âme, qui nous porte à repousser avec violence, ce qui nous déplaît ; cette colère n'est, ni selon Dieu, ni selon la droite raison ; aussi porte-t-elle le trouble dans l'âme et produit-elle au dehors les plus funestes effets ; comme les injures, les médisances, les calomnies, les jurmens, les malédictions, les blasphèmes, quelquefois les dernières violences. Si le mouvement de la colère est involontaire et réprimé aussitôt, il n'est pas criminel. Mais pour peu qu'il soit réfléchi, quel-

qu'elles en soient les bornes, quelque courte qu'en soit la durée, il nous rend coupables devant Dieu, parce qu'il est contraire à cet esprit de douceur que Jésus-Christ recommande à ses disciples.

Cependant, mes frères, vous comptez pour rien ces émotions qu'excitent dans votre cœur un mépris, une raillerie, une réponse piquante; parce que, dans votre aigreur, vous n'avez attaqué personne: Vous croyez qu'on peut, sans offenser Dieu, avoir un peu d'humeur et de ressentiment: vous voyez donc que vous êtes dans l'erreur, puisque cet esprit est contraire à celui de l'évangile.

Que si la colère est considérable; si aux mouvemens déréglés de l'âme, on ajoute des propos injurieux, des juremens, ou des malédictions, l'oracle est prononcé; c'en est assez pour être condamnés au supplice éternel: et n'en soyons point étonnés; car, mes frères, rien n'est plus injurieux à Dieu et au prochain, que ces emportemens et ces mauvais propos; d'ailleurs, ils causent à celui qui s'y livre, les plus grands dommages.

Je dis, premièrement, que celui qui se livre à la colère et aux juremens, fait à Dieu la plus grande injure. En effet, que fait un homme emporté, un jureur? il envoie et donne tout au génie du mal; il blasphème le saint nom de Dieu, blâme sa Providence. Au lieu de reconnaître que tout est réglé par sa sagesse, au lieu de s'y soumettre et de bénir son saint nom dans les accidens qui lui arrivent, il s'échappe en imprécations; jusqu'à dire que Dieu n'est pas juste: quel blasphème horrible! Irrité contre son prochain, il lui souhaitera la mort, il désirera que Dieu le punisse; quelle fureur impie! Peut-on traiter Dieu plus indignement? Peut-on faire à Sa Majesté Suprême une injure plus

odieuse ? Après cela, mes frères, vous vous plaignez que vos affaires dépérissent, que rien ne vous réussit, qu'il ne vous arrive que des malheurs. Faut-il s'en étonner ? Le Saint-Esprit l'a prédit : " Celui qui se livre à la colère et qui jure souvent, verra sa maison remplie de toutes sortes de maux. "

Saint-Augustin rapporte que, de son temps, une femme en colère ayant souhaité la malédiction de Caïn à ses enfans, ils devinrent tous vagabonds sur la terre et sujets à d'horribles convulsions.

Pères et mères, apprenez de cet exemple à ne jamais maudire vos enfans : car si vous les maudissez, ils pourront devenir les tristes victimes de vos malédictions.

Mais quand par un effet de la miséricorde de Dieu, les malédictions ne retomberaient pas sur ceux contre qui on les fait, il est certain qu'elles retombent toujours sur ceux qui les font. Le Saint-Esprit le dit formellement : " Cet homme a aimé la malédiction, la malédiction sera son partage ; il n'a point voulu de la bénédiction, la bénédiction s'éloignera de lui. " Retenez bien ces paroles, chrétiens auditeurs, et souvenez-vous encore de celles-ci : " L'héritage du Seigneur sera pour ceux qui le bénissent, disent les saintes Ecritures ; mais ceux qui prononcent des malédictions, périront sans ressource. " Quelle terrible sentence, mes frères, et combien de fois ne l'avez-vous pas méritée !

Direz-vous, pour vous excuser, que c'est la colère qui vous fait jurer ; que vous ne vous emporteriez pas de la sorte, si l'on ne vous en donnait pas le sujet ? Cette raison bien loin de vous justifier, tourne à votre condamnation. Car Jésus-Christ condamne la colère ; il veut que vous en réprimiez les saillies et que vous en arrêtiez les suites. Pré-

tendez-vous du moins vous justifier, en disant que vous jurez sans y penser; que ce n'est que par coutume, par habitude? Mais, dites-moi, le mal que l'on fait par habitude, excuse-t-il le péché? Une mauvaise habitude, au contraire, nous rend plus coupables. Car c'est un plus grand mal de commettre souvent le péché que de le commettre rarement. Aussi le sage nous recommande-t-il de nous tenir en garde contre cette habitude mortelle: " Que votre bouche, nous dit-il, ne s'accoutume point au jurement; car, en jurant, on tombe en mille fautes. "

Quand je parle ici des juremens dont l'habitude est si mauvaise, j'y comprends certaines expressions grossières dont une infinité de gens se servent à tout moment et sans scrupule; ne croyant pas par-là offenser Dieu. Mais ne savez-vous pas qu'il faudra rendre compte à Dieu, même d'une parole inutile qui ne nuit à personne? Que sera-ce donc des paroles grossières, qui souvent blessent la pudeur? Que sera-ce donc de ces médisances, de ces calomnies que vous lancez contre le prochain?

Quel sera le châtimeut des auteurs d'écrits et de propos séditieux qui troublent le repos d'une nation, en semant la division et la discorde entre des citoyens qui devraient vivre en frères?

Quelle sera la punition des auteurs d'écrits injurieux qui ont pour but de flétrir, s'il était possible, l'honneur des personnes, des familles qui n'ont jamais pensé à autre chose qu'à la vertu? Ah! mes frères, Jésus-Christ vous l'a dit: les perturbateurs du repos public, ceux qui cherchent à flétrir la réputation du prochain, seront condamnés à des tourmens horribles par le souverain Juge.

Puisque la colère, les juremens, les injures sont

de si grands péchés, faites donc en sorte, mes frères, de les éviter: vous y parviendrez, en vous appliquant à pratiquer les vertus contraires, qui sont la douceur, la patience et la miséricorde.

Demandez cette grâce à Dieu, et il vous l'accordera.

Ainsi soit-il.

Par le même.

Sermon sur la mauvaise Foi.

“ Væ duplici cordi.

“ Malheur au cœur double. *Ecclésiastique. ch. 2, v. 14.*

Mes frères,

La mauvaise foi a tellement fait de progrès dans la société, que l'on trouve à peine un ami qui ose se fier entièrement à son ami. Il n'est pas même rare de voir des pères qui se méfient de leurs enfans, et des enfans qui se méfient de leurs pères: quelle corruption dans la morale! Quoi! des hommes créés à l'image de Dieu ne s'inspirent plus aucune confiance! Grand Dieu, que l'existence de l'homme est déplorable, triste et pénible dans le siècle où nous vivons! Touchez, ô mon Dieu, touchez les cœurs doubles! Qu'ils se convertissent! Qu'ils renoncent à la duplicité! Qu'ils reviennent à la sincérité, vertu sans laquelle il est impossible de sauver notre âme!

C'est de cette vertu importante que je vais vous entretenir dans mon instruction pastorale de ce jour. Honorez-moi, je vous prie, de votre attention.

Il y a une sincérité de cœur et de sentimens; une sincérité de paroles et de discours; une sincérité de conduite et d'actions.

La sincérité de cœur consiste dans la droiture, la simplicité, la candeur que l'auteur de notre être imprima naturellement en nous lorsqu'il nous créa: "*fecit hominem rectum.*" *Eccl. 7.*

La sincérité de paroles consiste dans la vérité de ce qu'on prononce et la conformité des discours avec les sentimens. "*Verba tua erunt vera.*" *2e. reg. ch. 7.*

La sincérité de conduite consiste à ne point se déguiser, ni se contrefaire; à paraître au dehors ce qu'on est dans le fond, sans vouloir tromper par les apparences: *ut sitis sinceri et sine offensione.* (1ère. épître de St. Paul aux Philip.)

Quand on a la sincérité de cœur, on a infailliblement celles des paroles et de la conduite: quand un cœur sincère parle, quand il agit, les paroles et les actions qui coulent de cette source ne peuvent manquer d'être sincères, comme la source d'où elles sont émanées. Rien de si essentiel, dans la société, que cette sincérité de cœur et de sentimens; c'est là ce qui fait proprement l'homme et qui le rend véritablement estimable; c'est la première qualité dont il doit être doué, sans quoi toutes les autres disparaîtraient. Mais, quelle est rare parmi les hommes cette sincérité si louable, si désirable, si nécessaire!

Combien dans le monde de duplicités, de déguisemens, de dissimulations? Combien de finesses, de ruses, d'artifices? Combien de routes détournées, de pratiques sourdes, de manœuvres souterraines? Qu'il est honteux de penser qu'à peine l'homme peut se fier à l'homme! Qu'il est triste d'éprouver

qu'en donnant sa confiance, on s'expose souvent à être trompé, et à devenir la dupe et la victime de sa bonne foi ?

On croira faire une assurance, une ouverture de cœur pour demander un conseil et trouver un secours ; et, au lieu d'un sage conseil et d'un secours assuré que l'on cherche, on trouve un piège qui est tendu, une perfidie abominable qui est méditée, une trame ourdie pour supplanter et pour perdre ; et n'est-ce pas ainsi que, dans le monde, un ami prétendu abusera souvent des marques d'amitié et des témoignages de confiance que vous lui donnerez, et que paraissant entrer dans vos vues et vos intérêts, vous faisant mille offres de services, mille protestations de vous servir envers tous et contre tous, il sera le premier à vous trahir et à abuser contre vous de votre droiture et de votre bonne foi ? Cœur double, esprit de serpent, visage à deux faces, est-il rien de si honteux, de si détestable, et de si criminel ? Et plutôt au ciel que ces caractères si odieux et si à craindre fussent moins connus dans la société et le commerce de la vie ! Mais à la honte de l'humanité, ils ne sont que trop fréquents parmi les hommes ; et parmi ceux même qu'on appelle honnêtes gens dans le monde, combien ne s'en trouve-t-il pas d'indignes de porter ce beau titre et de capables des procédés les plus injustes et les plus honteux ! Mais où résidera donc cette sincérité, et où pourra-t-on se flatter de la trouver ? Car enfin, faudra-t-il se défier de tout le monde, et se regarder parmi tous les hommes, comme en terre étrangère et en pays ennemi ? Non, sans doute il est encore des hommes vrais, des hommes intègres, des hommes dignes de ce grand nom, avec qui on peut vivre en société, et traiter avec assurance ;

il est encore de ces âmes préservées de la contagion du siècle, de ces cœurs sincères, inaccessibles au déguisement honteux et à la dissimulation flétrissante; mais encore une fois, où les trouvera-t-on ces hommes rares, ces hommes privilégiés et garantis du déluge de déguisement qui inonde le monde? Cherchez-les, mes frères, où se trouveront la religion et la piété; je dis une religion et une piété véritables: hors de là vous trouverez les dehors et les apparences; mais vainement chercherez-vous la réalité et le fond.

Il est des occasions si critiques, que toute la prétendue probité naturelle ne tiendra pas contre les atteintes portées à la sincérité. En un mot, j'ose dire, quoique je ne le dise qu'à regret, que partout où vous ne trouverez pas les vrais principes de la religion, rarement y trouverez-vous les vrais sentimens de la sincérité et de la droiture.

Prions donc le Seigneur, mes très chers frères, de nous inspirer des sentimens religieux! Que notre âme soit toujours pénétrée de sa divine présence qui anime tout l'univers! et bientôt la bonne foi régnera dans les cœurs, dans les pensées et dans les actions.

Ainsi soit-il.

Par le même.

Sermon sur le Vol.

“ Non facies furtum.

“ Vous ne déroberez point. *Exode. ch. 20.*

Mes très chers frères,

La divine Providence veut que chacun de nous se contente de ce qui lui est échu en partage et

que nous n'ayons jamais la témérité de vouloir posséder injustement une chose qui ne nous appartient pas.

Les biens sont partagés selon la volonté et l'ordre de Dieu. Il est l'auteur des lois qui en ont fait la division. Ces lois nous sont utiles, ce sont elles qui nous affermissent dans la possession et l'usage des choses qui nous appartiennent. S'il est à souhaiter pour nous que ces lois soient observées, quant à ce qui nous appartient, l'équité demande que nous nous y soumettions avec la même fidélité, par rapport aux choses que nos frères possèdent par l'autorité des mêmes lois. La règle est certaine et fondée sur le droit naturel : " ne faites point à autrui ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse à vous-même. " (Tobie. ch. 4.) Si l'on vous enlevait ce qui vous appartient, vous crieriez à l'injustice ; c'en serait une en effet : mais un autre a le même droit que vous de se plaindre, quand on n'observe pas la justice à son égard. Sans justice, la société ne saurait subsister. Il est donc défendu de faire tort au prochain en quelque manière que ce soit. St. Paul dit formellement que les voleurs ne seront point héritiers du royaume de Dieu. (1^{re} épître aux Corinth. ch. 6.) Le commandement qui défend de prendre le bien d'autrui, est un précepte général en toute manière. Il est général, parce qu'il comprend toutes sortes de personnes. Dieu qui est l'auteur de cette loi, est le souverain Seigneur de tous les hommes. Il a droit de parler et de commander à tous. Il parle avec empire aux souverains des nations, aussi bien qu'à ceux qui n'occupent que les derniers rangs dans la société. Il défend à tous de prendre le bien d'autrui ; à tous ; aux grands, aux petits, aux riches, aux pau-

vres , aux puissans , aux faibles. Nul n'est excepté de la loi. Il ne faut pas que les grands abusent de leur autorité pour causer du dommage à ceux qui ne sont pas en état de leur résister. Cet homme qu'on accable parce qu'il est pauvre et faible , a Dieu pour son défenseur. " Le pauvre , dit le roi David , en parlant à Dieu , est entre vos mains. " C'est vous , Seigneur , qui serez le protecteur de " l'orphelin. " (Ps. 9.) Causer du dommage à une personne qui est pauvre est une circonstance qui rend le péché plus grief ; ce n'est pas seulement un vol ; c'est une barbarie.

D'un autre côté , les pauvres se trompent et sont dans une erreur bien grande , si , parce qu'ils sont pauvres , ils croient qu'il leur est permis de voler les riches. Le pauvre peut demander , il peut exposer ses besoins , il peut employer ses efforts pour toucher le cœur du riche par la vue de sa pressante nécessité. Mais il ne peut pas aller plus loin , quelque prétexte qu'il allègue ; le pauvre devient coupable devant Dieu , dès le moment qu'il emporte ce qui n'est pas à lui.

Les domestiques qui sont chargés d'acheter les provisions , engagent leur conscience devant Dieu , quand ils font payer les choses plus cher qu'ils ne les ont achetées : ils doivent toujours rendre un compte fidelle et ne jamais détourner un centime ; autrement la malédiction de Dieu tombera tôt ou tard sur les coupables.

Il y a des enfans qui croient que ce n'est pas un péché que de voler son père ou sa mère. Quelle erreur condamnable ! Apprenez , ô mes enfans , que les lois divines et humaines vous défendent formellement de voler vos pères et mères. Le Saint-Esprit déclare : " Que celui qui dérobe à son père

“ ou à sa mère , et qui dit que ce n'est point un
“ péché , a part au crime des homicides. ” (Pro-
verbes de Salomon , ch. 28.)

Voici pourquoi le Saint-Esprit se prononce avec
tant de force contre les enfans qui volent leurs pa-
rens : c'est que les jeunes gens débauchés qui vo-
lent leurs pères et mères pour fournir à leurs pas-
sions , semblent vouloir s'emparer de leurs succes-
sions et jouir de leurs biens avant leur mort , qui
semble tarder trop à leur gré ; ce qui suppose un
cœur barbare , et qui a renoncé aux sentimens les
plus doux de la nature.

C'est encore une injustice bien grande que de re-
tenir le bien d'autrui , en ne payant pas ce que
l'on doit aux marchands , aux ouvriers , aux domes-
tiques. “ Lorsque quelqu'un aura travaillé pour vous ,
“ disait le saint-homme Tobie à son fils , payez
“ aussitôt ce qui lui est dû , et que la récompense
“ du mercenaire ne demeure jamais chez vous. ”

L'Esprit-Saint nous fait connaître que c'est un pé-
ché considérable que de retenir les gages ou le sa-
laire des ouvriers et des domestiques : il veut que
ces sortes de dettes soient acquittées avec une
grande promptitude. Ecoutez le langage qu'il tient
au livre du Lévitique , ch. 19 , et dans le vingt-
quatrième chapitre du Deutéronome.

“ La récompense du mercenaire qui vous donne
“ son travail , ne demeurera point chez vous jus-
“ qu'au matin. Vous rendrez au pauvre , le même
“ jour , le prix de son travail , avant le coucher du
“ soleil , parce qu'il est pauvre et qu'il n'a que cela
“ pour vivre ; de peur qu'il ne crie contre vous au
“ Seigneur , et qu'il ne vous soit imputé à péché. ”

C'est une injustice que de ne pas rendre ce qui
nous a été confié , de s'approprier les choses que
l'on a trouvées , sans s'informer à qui elles appar-

tiennent; enfin, c'est encore une injustice que de causer quelque dommage au prochain, comme de détruire ou de gâter ce qui lui appartient, soit qu'on fasse le mal par soi-même, soit que l'on conseille aux autres de le faire. Quand on a pris quelque chose au prochain; ou quand on lui a causé quelque préjudice; il ne suffit pas de s'en repentir devant Dieu et de lui en demander pardon, il faut encore restituer au prochain ce qu'on lui a pris; ou réparer le dommage qu'on lui a causé; sans cette réparation, il n'y a point de pardon à espérer; point de salut à attendre. On ne peut entrer dans le ciel avec le bien d'autrui. Quoi! me direz-vous; est-on perdu sans ressource, lorsqu'après avoir fait tort à son prochain, on se trouve dans l'impossibilité de le réparer! Non, Dieu ne commande pas l'impossible; il suffit, en ce cas, d'avoir une volonté sincère de s'acquitter de cette obligation aussitôt qu'on le pourra, et de faire tous ses efforts pour se mettre en état de la remplir.

Les marchands se rendent grièvement coupables devant Dieu, lorsqu'ils vendent une marchandise plus cher qu'elle ne vaut; lorsqu'ils donnent une marchandise pour une autre; quand ils trompent au nombre; à la mesure; à la qualité; au poids. O trompeurs, écoutez la condamnation de vos injustices, que vous voulez faire passer pour une adresse ou pour une ingénieuse subtilité. C'est le Saint-Esprit lui-même qui parle dans le Deutéronome ch. 25.

“ Vous n'aurez point en réserve plusieurs poids,
 “ l'un plus fort; l'autre plus faible. Il n'y aura point
 “ dans votre maison une mesure plus grande et une
 “ mesure plus petite. Vous n'aurez qu'un poids juste
 “ et véritable, et il n'y aura chez vous qu'une me-
 “ sure qui sera la véritable et toujours la même;
 “ afin que vous viviez long-temps sur la terre que

“ le Seigneur votre Dieu vous aura donnée. Car le
“ Seigneur votre Dieu a en abomination celui qui
“ fait ces choses , et il a horreur de toute injus-
“ tice. ” *Deut. ch. 25.*

Dieu infiniment bon et infiniment juste ! inspirez-
nous de l'horreur pour tout ce qui peut blesser les
lois de l'équité ! faites que nous ne nous écartions
jamais des lois de la plus exacte probité ; que , toute
notre vie , dans quelque état , dans quelque situa-
tion que nous nous trouvions , elles soient tou-
jours la règle de notre conduite : nous vous en
prions , par Jésus-Christ Notre Sauveur.

Ainsi soit-il.

Par le même.

Sermon sur le Luxe.

“ Ne gloriosus appareas. (*Prov. XXV.*)

“ Mon fils , ne faites point le magnifique. (*Prover-
bes de Salomon , ch. 25.*)

Citoyens d'Haïti , et mes frères en Jésus-Christ ,

Souvenez-vous que le luxe a été une des princi-
pales causes de la décadence de la république ro-
maine. Cependant , la république romaine pouvait ,
en quelque sorte , se livrer raisonnablement au luxe.
Souveraine des rois les plus puissans , ses armées
triomphantes lui apportaient , de toutes parts , les trés-
sors et les produits de toutes les nations. Mais la
république d'Haïti dont les ressources sont peu con-

sidérables, qui n'a, pour toutes richesses, qu'une agriculture languissante et presque abandonnée, et qui est obligée de retirer et d'acheter de l'étranger, tous les objets qui servent au luxe, ne peut, avec la moindre apparence de raison, suivre ses penchans pour les parures immodérées. Et quand bien même elle le pourrait, je lui conseillerais encore de n'en rien faire. Voici pourquoi: l'expérience de tous les siècles nous apprend que le luxe conduit toujours à la mollesse, que la mollesse conduit naturellement à la lâcheté, et que la lâcheté conduit infailliblement à la servitude.

Oui, mes frères, le luxe éteint le feu sacré de la liberté; il n'offre à l'esprit que jouissances efféminées, inventées pour amuser les peuples asservis dont on ne tarde pas à désirer la condition, lorsque le physique et le moral se trouvent affaiblis, éternés par les plaisirs du luxe. Ainsi, tiré de l'esclavage par la puissance de l'Eternel, le peuple Hébreux soupirait lâchement après les délices de l'Egypte.

Ah! mes frères, qu'il serait affreux que jamais ces traits vous convinssent! Qu'il serait affreux qu'infectés des poisons du luxe, vous vous montrassiez indignes des belles destinées que la bonté céleste daigne vous offrir sur la terre de bénédictions, sous le beau ciel que vous habitez! Oui, mes frères, votre patrie est une terre de bénédictions, ornée partout de sites ravissans qui enchantent l'âme du voyageur étranger qui aime à contempler les beautés de la nature en adorant l'Etre-Suprême qui la conserve après l'avoir tirée du néant.

Citoyens de la République d'Haïti, si vous voulez toujours jouir d'une indépendance parfaite, soyez donc toujours simples dans vos goûts et dans vos parures, soyez toujours actifs dans les villes et à

la campagne , soyez toujours sobres et ennemis du luxe.

Ce n'est pas, néanmoins, à tous les citoyens sans exception, que cette exhortation s'adresse: ce n'est pas toutes espèces de magnificence que Salomon veut interdire dans le texte de mon discours: ce grand prince était lui-même environné de toute la magnificence orientale. Il est des circonstances où le luxe devient une bienséance, un devoir d'état. Renfermé dans les bornes de la prudence et de la sagesse, il convient aux chefs des nations et aux personnages qui les entourent, quelle que soit d'ailleurs la nature des gouvernemens.

L'éclat dont le luxe couvre les grands fonctionnaires voile en eux les faiblesses et les misères de l'humanité, éblouit les regards, agit sur l'imagination des peuples qu'ils gouvernent, forme un prestige qui les fait paraître comme des êtres d'une nature supérieure. Ainsi en les faisant respecter, il leur rend la rigueur moins nécessaire pour être obéis; et leur gouvernement peut être d'autant plus doux, que leur personne impose davantage.

Mais lorsque le goût du luxe n'a pour objet que nous-mêmes, et pour motif que la vanité; lorsqu'il ne s'exerce que sur des friivolités, il est alors blâmable; et voilà précisément ce que condamne Salomon dans mon texte.

Faisons-nous une juste idée du luxe. Pénétrons-nous de ses dangers. C'est tout le plan de ce discours.

Ecoutez-nous, mes très-chers frères, avec toute l'attention que demandent de vous, et notre ministère sacré, et l'importance d'un tel sujet.

J'appelle luxe toute dépense qui ne s'accorde pas avec nos facultés, notre rang, ou dont l'exemple est dangereux pour nos frères.

1.^o Je dis qui ne s'accorde pas avec nos facultés. Il est évident que notre manière de vivre doit être calculée sur notre fortune.

Tout homme qui dépense au-delà de son revenu, au-delà de ce que lui rapportent ses fonds, ses propriétés, ou de ce qu'il peut gagner par son travail, cet homme n'est pas seulement coupable aux yeux de la morale, mais à ceux de la raison : cet homme est un insensé.

2.^o Un second caractère du luxe, c'est de faire plus que ne demande notre état, la place que nous occupons dans le monde.

Il résulte de l'organisation sociale une différence de rang et de fortune entre les hommes, d'où nécessairement doit suivre une différence dans la manière de vivre.

La religion, en nous rapprochant les uns des autres par l'esprit de la charité, par l'idée d'une origine et d'une destination communes, d'un même père et d'un même héritage, la religion n'a pas détruit cependant cette différence. Elle veut que nous respections cet ordre, qui, par un lien secret, tient à l'harmonie générale. La religion ne vous enseigne-t-elle pas qu'il y a, dans le ciel, plusieurs ordres d'esprits bienheureux? Chercher à sortir de sa place; vouloir imiter ceux qui sont au-dessus de nous, s'égaliser à eux; et même se permettre, en fait de dépenses vaines et superflues, tout ce qui n'est pas précisément au-dessus de sa condition, au lieu de s'en tenir à ce qu'elle exige; c'est un principe de désordre dont les suites peuvent s'étendre fort loin, et qui, dès ses premiers effets, mérite le nom de luxe.

3.^o J'ai dit enfin qu'on peut donner ce nom à toute dépense dont l'exemple est dangereux pour ceux qui nous entourent. Ceci paraît plus sévère et n'est pas moins vrai. Vous introduisez dans le cer-

de où vous vivez, un usage nouveau, coûteux; ou bien, en faisant plus que les autres en certaines occasions, vous excitez une émulation funeste. Il n'y a rien en cela qui dépasse votre fortune: la considération dont vous jouissez vous permet cet air de supériorité; mais c'est pour cela même qu'on vous regarde, qu'on vous imite; et si, en vous imitant, vos amis, vos concitoyens, comme cela ne manquera pas d'arriver, sont entraînés au-delà de leurs facultés; serez-vous innocens au tribunal de votre propre cœur?

La charité vous permet-elle de tendre un piège à vos frères? N'est-ce pas ici l'occasion d'appliquer cette belle maxime de St. Paul: "Toutes choses me sont permises, mais toutes choses n'édifient pas. Que nul ne cherche ce qui l'accommode en particulier, mais que chacun cherche aussi ce qui convient aux autres." (1^{ère} corinth., ch. X.)

Vous direz peut-être: ils ont tort d'imiter ce qui ne convient pas à leur fortune. Ils ont tort sans doute; mais vous qui saviez que ce serait la suite naturelle de votre exemple, je le répète, n'êtes-vous point coupables de le leur avoir offert?

Vous entrevoyez déjà, mes frères, les funestes conséquences du luxe; mais vous les sentirez mieux, et vous frémirez avec nous en le considérant comme absolument opposé à la vertu et au bonheur; ou ce qui est la même chose, à l'esprit de la religion et à nos plus chers intérêts.

1.^o L'esprit de la religion est un esprit de justice qui nous fait respecter les droits de nos semblables, et craindre d'y porter la moindre atteinte. Le luxe, au contraire, suppose en nous le désir de les surpasser; de nous élever au-dessus d'eux; souvent même de les humilier par notre éclat, de les effacer, d'écraser leur amour propre: il nous

engage ainsi à leur faire un tort qui, pour être peu réel, n'en est pas moins sensible; mais il y a plus; le luxe est la source de mille injustices positives et directes. Vous voyez des hommes qui manquent à leurs engagements, des depositaires infidèles, des créanciers dont la confiance est trompée, des artisans, des domestiques, des journaliers dont on retient le salaire; et dont le cri s'élève jusqu'au ciel.

L'imprudent dont le luxe a dérangé les affaires, met quelquefois au-dessus de lui jusqu'à ses inférieurs; il donne droit de l'humilier, à tous ceux dont il retient le salaire; et combien de fois l'esprit le plus hautain s'est vu forcé de supporter les reproches mortifiants, les instances menaçantes d'un obscur créancier! Prières rampantes, démarches basses pour se procurer de l'argent, refus à essayer, conditions dures à accepter, désolante perspective de vous voir chasser de votre domicile, du toit paternel, voilà les suites d'un luxe insensé; où est l'homme qui, conservant quelque sensibilité, quelque élévation, ne frémisses pas à ce tableau?

Le goût des jouissances du luxe porte naturellement nos vœux vers l'or qui peut les procurer: il semble que ce soit un enchanteur qui peut seul embellir notre vie: on en vient à l'estimer au-dessus de tout, et dès lors il est à craindre qu'on ne fasse tout pour le posséder.

L'esprit de la religion est encore un esprit de charité qui nous lie à tous les hommes sans exception, et nous fait voir, avec un intérêt plus tendre, ceux qui sont plus infortunés: il nous fait partager leurs peines et leurs souffrances; il nous porte à les soulager, même au prix de nos jouissances, même en nous imposant des privations. Le luxe dénoue insensiblement le lien qui nous unit à nos

frères; il nous isole d'eux par le désir de paraître et de briller: rien n'est plus opposé à cet aimable épanchement, à cette douce sympathie, à cette tendre condescendance de la charité qui se fait tout à tous: (I. cor. IX.)

Il nous isole de nos frères par mille vaines délicatesses qu'il inspire, par un caractère faux et frivole qu'il donne à l'esprit, en nous portant à n'estimer, à ne considérer, à ne rechercher que le petit nombre de ceux qui jettent quelque éclat, à regarder avec indifférence, pour ne pas dire avec dédain, ceux qui en sont dépourvus. Il isole surtout l'homme; il brise les nœuds de la charité, parce qu'étendant sans mesure ses désirs et ses besoins, il l'occupe sans cesse de lui-même. L'homme qui s'abandonne au luxe songe trop à ses plaisirs, à ses jouissances; pour penser aux malheurs d'autrui: bien loin d'être disposé pour lui à quelque sacrifice, il trouve qu'il n'a jamais trop, que dis-je? jamais assez pour lui même.

L'esprit de la religion est un esprit d'humilité. L'humilité, voilà la grandeur du chrétien; voilà sa parure. Comme un voile transparent donne à la beauté un attrait plus doux et plus touchant, ainsi cette humilité, sous laquelle il cherche à se dérober aux regards, donne un nouveau charme à ses vertus, un nouveau prix aux talens dont il est orné.

L'esprit de la religion est un esprit de retraite: C'est dans le calme de la vie domestique, dans le silence du recueillement que le chrétien aime à nourrir son âme des idées de la foi, à surveiller, à suivre ses actions, ses sentimens et ses pensées pour les régler sur la loi de Dieu. Le luxe amène l'esprit de dissipation: le tumulte, le bruit sympathisent avec l'éclat et la vanité: les jouissances du luxe ne

peuvent se passer de témoins; il a besoin de l'admiration d'autrui.

L'esprit de la religion est enfin un esprit de pureté, d'élévation, de détachement du monde. La religion ne défend pas, sans doute, les plaisirs innocens; elle n'est pas l'ennemie de la joie; elle qui nous en fait goûter jusque dans les privations et les douleurs. Mais comme elle a pour but de rétablir la dignité de notre nature, elle nous exhorte à nous préserver des passions de la chair, qui font la guerre à l'âme. (I. St. Pierre ch. 11.)

Elle nous invite à combattre nos sens; à reprendre sur eux cet empire que le péché nous a fait perdre. Elle veut que, souverain de la nature et de lui-même, l'homme ne puisse être amoïi; détourné par aucune tentation, que jamais la voix du sang et de la chair ne ralentisse sa marche. Le goût du luxe, au contraire, dégrade notre âme; il donne à la séduction des armes puissantes et prépare d'avance l'homme à succomber: il nous ôte cette vigueur de caractère, cette énergie, cette indépendance morale qui sied à un être fait à l'image de Dieu: il nous rend esclaves des sens, esclaves des jouissances les plus frivoles: il nous asservit à quiconque peut nous les procurer, et nous dispose à les payer, s'il le faut, au prix de l'honneur, de la probité, de la foi.

La religion élève notre esprit et nos pensées. Elle nous montre les objets sous leur vrai point de vue: pour un chrétien il n'est de honte et de malheur que dans le vice: de bonheur et de gloire que dans la vertu. Le luxe altère en nous les notions du vrai et du faux, du bien et du mal; il corrompt le cœur, fausse le jugement et rapetisse l'esprit.

La religion nous détache d'un monde périssable:

elle nous montre le ciel où est notre trésor, où les esprits célestes nous attendent ; elle y place notre cœur. Le luxe enveloppe notre âme comme d'un filet qui la retient captive et la rend incapable de désirer des plaisirs spirituels.

Voilà donc comment le luxe corrompt insensiblement le cœur, prépare l'avilissement de l'homme, et l'éloigne des vertus évangéliques. En détruisant l'esprit de piété, le luxe nous sépare de Dieu : il nous sépare de Dieu, l'auteur de toute félicité ; de Dieu, source suprême des plus délicieuses émotions, des plus beaux sentimens qui s'affaiblissent et s'éteignent par degré dans l'âme, à proportion qu'elle s'éloigne de lui, comme tous les objets de la nature s'effacent, perdent leurs couleurs et leur éclat quand le soleil se voile et s'obscurcit. Nobles mouvemens d'une âme sensible, forte, généreuse ; délices de la piété ; ravissantes espérances de la foi ; plaisirs purs de la bienfaisance ; tous ces biens s'évanouissent et disparaissent dans un aride et matériel égoïsme.

Le luxe révolte nos supérieurs, mortifie nos égaux, humilie nos inférieurs ; il met au fond de leur âme un désir caché de nous rabaisser, levain secret qui fermentera tôt au tard, dont l'amertume s'exhalera en jugemens téméraires, en médisances, en calomnies.

Que n'aurais je pas à dire maintenant si j'appliquais aux peuples cette grande vérité ! leur histoire est en grand celle des particuliers ; mêmes commencemens, mêmes progrès, même chute.

L'ordre, le travail, l'économie, élèvent une nation ; mais le luxe dessèche, flétrit les âmes, excite les désirs inquiets, détruit dans le corps de

l'état les principes du bien-être , l'amour fraternel , tous les sentimens heureux.

J'avais donc raison de dire dans l'exorde de mon discours , qu'une nation , et surtout une nation encore au berceau , une nation qui a peu de ressources , ne pouvait suivre ses penchans pour le luxe , sans courir le danger de tomber dans la servitude.

Daigne le Seigneur , préserver la République d'Haïti de ce malheur !

Ainsi soit-il !

Par le même.

Instruction familière sur l'Ivrognerie.

Celui qui s'adonne à l'Ivrognerie ne deviendra jamais sage et tombera dans toutes sortes de dissolutions.

Proverbes de Salomon , ch. 20 etc.

Les ivrognes sont indignes de la société des créatures raisonnables : on devrait les bannir de la compagnie des humains et les reléguer parmi les animaux. En effet , si on examine les actions des personnes qui se livrent à l'ivrognerie , on trouvera qu'elles sont sans conduite dans leurs affaires , sans économie dans leurs familles , sans attentions sur leurs enfans , et sans égards pour leurs femmes.

Ce vice détestable qui produit toutes sortes de désordres met l'homme au-dessous de la bête. Je dis que l'ivrognerie met l'homme au-dessous de la bête , car il est extrêmement rare de voir des animaux boire et manger au-delà du nécessaire de manière à ne plus pouvoir se conduire.

L'Apôtre St. Pierre dit que les ivrognes sont semblables à des animaux sans raison, et le prophète Isaïe les appelle des chiens qui ne rassasient jamais. L'homme qui s'enivre se réduit à un état de stupidité; il ne sait plus ce qu'il dit ni ce qu'il fait: ses pieds chancellent, sa langue articule des sons confus; ses yeux ne peuvent plus distinguer les objets, tous les traits de son visage sont décomposés, il inspire le mépris à tous les honnêtes gens. Quelle honte pour l'humanité! quel outrage à la divinité! Comment reconnoître dans cet homme ivre l'image de son créateur! Dieu nous donne le vin, les liqueurs et les autres alimens pour réparer et entretenir nos forces, afin que nous puissions le servir avec reconnaissance; et l'ivrogne ne s'en sert que pour outrager son créateur et pour ruiner sa santé. Oui, mes frères; l'ivrognerie ruine la santé; elle corrompt la masse du sang, irrite la bile, épuise les forces et la vigueur même des plus robustes; elle avance la vieillesse et précipite la mort: l'intempérance, dit le St. Esprit, en a fait mourir plusieurs. Hélas! l'expérience ne le prouve-t-elle pas tous les jours?

L'ivrognerie a d'autres suites non moins dangereuses: elle allume les passions et entraîne, comme je l'ai déjà dit, dans une infinité de désordres. Un ivrogne est ordinairement un homme violent; se livrant sans cesse à des querelles, disputes, juremens: souvent, quand un homme sujet à ce vice, n'a pas de quoi se satisfaire, il vole: et quand bien même il n'en viendrait pas à cet excès, n'est-il pas toujours un voleur à l'égard de sa femme et de ses enfans? Souvent après avoir dissipé en débauches ce qui devait servir à l'entretien de leurs familles, les ivrognes finissent par abandonner

leurs femmes et leurs enfans ; et cela , sans le moindre scrupule : quelle abomination !

Et si les personnes honnêtes leur font des reproches à cet égard , ils répondent , pour justifier leur inconduite , nous ne sommes pas mariés. Quelle indigne justification ! Permettez moi de vous dire , ivrognes , que les bêtes les plus féroces ont un cœur mille fois plus sensible que le vôtre , car , elles exposent leur vie pour procurer la nourriture nécessaire à leurs petits ; et vous , abominables , vous abandonnez vos femmes et vos enfans ! ne dites donc plus , pour justifier vos crimes , que vous n'êtes pas mariés.

Etes-vous bien persuadés maintenant , mes frères , que c'est une abomination très grande devant Dieu , de consacrer à l'ivrognerie , je puis ajouter , et au jeu , le peu d'argent qui devrait servir à procurer la nourriture et les vêtemens à des compagnes et à des enfans qui vous aiment et qui vous chérissent malgré votre conduite affreuse ? Ah , ivrognes de profession ! Ah , joueurs immodérés ! Songez que vous paroîtrez bientôt devant Dieu , et que vous lui rendrez un compte rigoureux de tous vos excès et de toutes les souffrances que vous faites endurer à vos malheureuses compagnes et à vos pauvres enfans dont l'innocence et les larmes devraient vous attendrir et dont les plaintes contre vous s'élèvent quelquefois jusqu'au ciel.

Parlerai-je du désordre qui existe dans les ménages des ivrognes ! Ah ! quel horrible séjour que la maison d'un ivrogne ! Son épouse justement irritée de le voir dépenser et consumer en débauches , le peu d'argent qui seroit si nécessaire pour l'entretien de leur maison , s'emporte contre son mari : elle lui en fait des reproches. Celui-ci , échauffé

par le vin ou les liqueurs fortes, privé de la raison, entre en fureur, vomit des imprécations, maltraite sa malheureuse femme; chargée peut-être de plusieurs enfans qui manquent des choses les plus nécessaires à la vie; accablée d'ennui et environnée de toutes sortes de misères: les reproches, les larmes; le désespoir d'un côté; les juremens; les violences; la barbarie de l'autre; voilà l'abrégé des horreurs qui se passent dans les ménages des ivrognes.

N'est-ce pas là, mes frères, l'image de l'enfer? Enfin, ce qui rend ce vice si funeste, c'est qu'on ne s'en corrige presque jamais; un ivrogne meurt presque toujours dans son péché; et tombe enfin dans les abîmes de l'éternité pour y subir le châtimement de ses excès. Telles sont, mes frères, les suites affreuses de l'ivrognerie. Mais, direz-vous, n'y a-t-il pas quelques moyens de se retirer de ce maudit vice? Oui, mes frères, il faut pour cela 1°. réfléchir attentivement sur les maux étranges que produit l'ivrognerie; il faut penser que de ce vice naissent les querelles, les meurtres, les juremens, les blasphêmes, les vols, les mauvais ménages, les injustices, la pauvreté. l'oubli de Dieu et du salut, en un mot, tous les désordres. La vue de tant de crimes ne suffit-elle pas pour faire rentrer un ivrogne en lui-même? 2°. Il faut qu'un ivrogne qui veut se convertir, suive ses compagnons de débauches, use de vin et de liqueurs fortes sobrement, fréquente les personnes qui craignent Dieu. Sans ces précautions il ne se corrigera jamais. 3°. Enfin, il doit se souvenir qu'il peut mourir dans l'ivresse, et que n'étant pas alors coupable de demander à Dieu pardon de ses péchés il seroit perdu pour l'éternité. C'est Jésus-Christ, lui-même qui nous en avertit:

“ Prenez-garde ; nous dit-il , de vous laisser aller
 “ à l’excès du vin et des liqueurs fortes , de peur
 “ que le jour du Seigneur ne vienne vous sur-
 “ prendre tout-à-coup.”

C’est ce qui arriva au roi de Babylone. Pendant qu’il étoit à table se livrant à la débauche du vin , une main miraculeuse écrivit sa sentence sur la muraille. En effet , il fut égorgé cette nuit-là même , et précipité dans les affreux abîmes de l’éternité. Du fond de l’enfer où ses débauches l’ont conduit , il vous apprend ; ô ivrognes ! ô intemperans de tous genres ! ô dissipateurs ! que si vous ne cessez vos excès vous deviendrez , comme lui , la proie des feux éternels. Réveillez-vous donc , s’écrie un prophète , réveillez-vous , ivrognes , à la vue des maux infinis que produisent vos excès ; réveillez-vous aux clameurs d’une malheureuse femme que vous maltraitez peut-être encore ; après avoir mangé , dissipé tout son bien : réveillez-vous aux cris et aux larmes de ces pauvres enfans que vous réduisez à la plus affreuse misère : pleurez vos déréglemens passés : poussez des cris vers le ciel pour solliciter votre pardon afin de rentrer en grâce avec Dieu et de mourir dans sa sainte miséricorde.

Ainsi soit-il.

Par le même.

Sermon moral sur divers sujets.

“ Il y a six choses que Dieu a en aversion, et une septième que son âme déteste : les yeux de l'homme superbe, la langue sujette au mensonge ; les mains qui répandent le sang innocent, le cœur qui trame de noirs complots, les pieds qui courent dans les voies de l'iniquité, les faux témoins, et surtout celui qui sème la discorde parmi ses frères.” (*Proverbes de Salomon, ch. 6.*)

Mes très-chers frères ;

Le premier objet de l'aversion et de la haine de Dieu, c'est un homme orgueilleux, dont les yeux fièrement élevés annoncent la superbe et l'audace ; il n'est pas surprenant que Dieu le hâisse, les hommes même l'ont en horreur. Les cœurs humbles attirent les regards de complaisance de Dieu, mais les orgueilleux sont frappés de ses anathèmes.

Le second objet de l'aversion de Dieu, est la langue sujette au mensonge ; Dieu étant essentiellement vérité, ne peut manquer d'avoir une aversion spéciale pour le mensonge ; la fausseté, la duplicité, les détours seront à jamais abominables à ses yeux.

Le troisième objet de la haine divine, sont les mains qui répandent le sang innocent. Les hommes sanguinaires sont comme autant de nouveaux Caïn frappés des malédictions de Dieu.

Le quatrième objet, est le cœur qui trame de mauvais complots ; ces cœurs remplis d'iniquités sont comme des brasiers cachés dans le sein de la terre ; ils couvent et fomentent en secret ces pro-

jets subversifs des lois divines et humaines; et au moment qu'on s'y attend le moins, on en voit sortir des étincelles capables d'exciter les plus violents incendies.

Le cinquième objet, sont les pieds qui courent rapidement dans les voies de l'iniquité: il y a des hommes méchants qui entrent, il est vrai, dans les voies perverses; mais ils y entrent, ce semble, timidement; et n'y font que quelques pas comme on tremblant; cette timidité, cette crainte est encore une espèce d'hommage rendu à la vertu et à Dieu; mais *courir avec rapidité* dans ces voies perverses, et les parcourir à grands pas sans être arrêté par aucun remords; c'est comme braver la majesté et la justice suprême de Dieu.

Le sixième objet, sont les faux témoins; en rendant un faux témoignage, non seulement ils commettent un crime abominable en lui-même, mais ils peuvent exposer les autres au plus grands malheurs. La perte des biens, de la réputation, de la vie même d'un homme innocent peuvent être les funestes effets d'un faux témoignage; et, combien de fois l'innocence n'a-t-elle pas été la triste victime d'un témoignage faussement rendu? crime d'autant plus détestable, qu'il est quelquefois appuyé par la foi d'un serment encore plus exécrationnel.

Enfin, le septième objet de l'aversion de Dieu, c'est celui qui sème la discorde parmi ses frères: ce vice, d'après le langage de l'Esprit-Saint, est beaucoup plus en horreur aux yeux de Dieu que tous les autres, il le déteste, il l'a en abomination et en exécration. D'où peut donc venir cette aversion, cette haine, cette horreur particulière que Dieu témoigne contre les fermens de discorde?

La première raison que je puis en apporter, est

que Dieu a extrêmement à cœur l'union et la charité parmi ses enfans; il les aime, il les porte tous dans son cœur, et rompre les liens de cette charité parmi eux; c'est blesser son propre cœur dans l'endroit le plus sensible, et lui faire une plaie d'autant plus profonde que ce sont ses propres enfans qui portent le coup.

La seconde raison, c'est que les fermens de discorde sont en effet plus dangereux dans un sens que tous les autres coupables; ce sont des ennemis décidés de tout bien; ce sont des monstres affreux dans la société; ils l'altèrent, la troublent et la détruisent; ce sont, en un mot, des hommes détestables qui semblent commettre le mal pour le seul plaisir de le commettre: hommes pervers qui se nourrissent d'amertume et de fiel, et qui font leur plaisir du malheur des autres; comment n'exciteraient-ils pas la colère et toute l'indignation de Dieu?

La troisième raison, c'est que la discorde ainsi allumée parmi les hommes, est capable de conduire et d'entraîner tous les autres crimes après elle, la haine, la vengeance, la fureur, le duel, la trahison, le meurtre; tous les vices, toutes les horreurs peuvent devenir l'effet funeste et les suites affreuses de la discorde, quand une fois elle a allumé parmi les hommes son horrible flambeau; et cet incendie une fois allumé parmi eux, il n'est presque plus de moyen pour l'éteindre; parut-il même éteint, ses étincelles toujours cachées et souvent renaissantes, feront toujours craindre quelque nouvel embrasement plus funeste que le premier. Ajoutons à cela que la discorde a fait tomber dans le néant les nations les plus puissantes. Il n'est donc pas étonnant que Dieu témoigne une telle aversion, une telle horreur contre les fermens de discorde. Dieu

aime la paix, et ils en sont les ennemis déclarés; Dieu recommande la charité, et ils en altèrent tous les sentimens; Dieu a formé tous les liens de la société, et ils les rompent; ils les brisent souvent sans retour.

Dieu juste, Dieu vengeur du crime, délivrez-nous de ces hommes nés pour le malheur du monde, écrasez ces monstres détestables, bannissez-les de la société, ou plutôt, Dieu de la paix, Père des miséricordes! éclairez leur esprit, faites leur connaître et les maux qu'ils font, et les maux qu'ils causent; touchez leurs cœurs, inspirez leur des sentimens plus conformes à l'humanité, à l'équité, à la charité; ramenez-les dans les voies de la paix et de la concorde, et rendez-les dignes de notre amitié et de notre tendresse en leur accordant vous-même le pardon de leurs fautes.

Faites . ô mon Dieu, que nous vivions tous en frères! unissez nous tous dans les entrailles sacrées de votre charité; qu'il n'y ait qu'un cœur, qu'une âme, qu'une volonté pour faire le bien dans toute l'étendue de cette République et chez toutes les nations étrangères.

Ainsi soit-il.

Par le même.

Sermon sur les Misères de l'Humanité.

Omnia ergo quaecumque vultis ut faciant vobis homines,
et vos facite illis, hoc est enim lex et prophetae.

Rendez aux autres tous les services que vous
désirez qu'on vous rende : c'est la loi de
Dieu, et les prophètes.

St. Matth. ch. XII.

Mes très chers frères,

Le nombre des misères principales qui affligent l'humanité, corporellement parlant, se réduit à sept ; qui sont : la faim, la soif, la privation de tout domicile, la nudité, la captivité, la maladie et la mort. Il y a aussi sept œuvres corporelles de miséricorde, qui sont : de donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, des vêtemens à ceux qui en manquent, exercer l'hospitalité, délivrer les captifs, visiter les malades, et ensevelir les morts. Permettez-moi de traiter brièvement ces différents sujets, et soyez, je vous prie, attentifs à mes paroles.

De toutes les situations critiques dans lesquelles on puisse se trouver, il n'y en a pas de plus triste que celle de l'homme réduit à manquer des premières choses nécessaires à la vie. Combien et avec quelle ardeur ne désire-t-il pas qu'une main charitable lui procure les secours dont il a besoin ! aussi l'homme miséricordieux ne peut voir son semblable dans cette extrémité, sans être agité d'une tendre émotion. C'est pour son cœur un besoin de le soulager, d'appaiser la faim qu'il souffre. Ses largesses

ne se bornent pas à lui donner quelques provisions pour appaiser sa faim, elles s'étendent à tout ce qui est en son pouvoir. Les indigens qui excitent le plus sa compassion, ce sont ces pauvres honteux, infirmes, ou trop âgés pour travailler, et qui, quoique réduits à la misère, sont encore privés, par une certaine bienséance, de la ressource d'exposer leur indigence; ressource qui fait quelquefois vivre dans l'abondance beaucoup de gens qui font de la mendicité une profession. C'est encore en faveur des malades et des infirmes, que son cœur s'attendrit; de ceux surtout qui désirent un aliment qui pourrait, en effet, rétablir leur santé, et à qui leurs facultés ne permettent pas de se le procurer. Quand on fait la charité aux pauvres honteux, on doit le faire avec grâce, employant tous les moyens possibles pour ne pas les humilier.

On ne doit pas non plus publier ses aumônes au son de la trompette: notre main gauche, suivant l'expression de Jésus-Christ, doit ignorer les dons que fait notre droite. Ah! que l'aumône est d'un grand prix devant Dieu; et quelle est avantageuse à celui qui la fait! l'aumône, disent les saintes écritures, efface le péché; elle l'efface en effet, pourvu néanmoins, qu'on y renonce et qu'on change de conduite. Si vous êtes d'un tempérament trop délicat pour faire de grandes pénitences; donnez en aumône ce que vous avez de reste, disent encore les saintes écritures, et tout sera purifié. Soyez assurés que Dieu vous fera miséricorde, si vous avez pitié du misérable. *Faites part de votre pain à celui qui a faim*, dit Tobie à son fils, *et le Seigneur vous recevra dans le sein de la gloire*. C'est la première œuvre de miséricorde.

La seconde consiste à donner à boire à ceux qui

ont soif. Notre seigneur a promis de récompenser magnifiquement celui-là même qui donnera, en son nom, un verre d'eau à quiconque en aura besoin. Que de retranchemens les riches ne pourraient-ils pas faire à leur table; et par-là, que de moyens n'auraient-ils pas d'assister, de soulager cet indigent, ce malade qui a besoin d'un peu de vin! Hélas! combien qui consomment dans de folles et honteuses dépenses, un argent dont ils pourraient faire un meilleur usage, en l'employant à procurer à un malheureux quelque boisson propre à lui rendre ses forces! C'est ce qu'on appelle abreuver ceux qui ont soif.

La troisième œuvre de miséricorde est d'exercer l'hospitalité.....

La quatrième œuvre de miséricorde est de vêtir ceux qui sont nus. Ne pourrait-on pas retrancher quelque chose sur son luxe, sur son superflu, sur toutes ses parures inutiles; et consacrer ces épargnes à couvrir les pauvres autant que leurs besoins et la décence l'exigent? A quoi servent d'ailleurs ces parures, cette toilette trop recherchées? elles ne servent ordinairement qu'à vous rendre plus ou moins coupables devant Dieu, parce qu'elles vous inspirent toujours plus ou moins de vanité.

La cinquième œuvre de miséricorde est de visiter les malades. Hélas! combien le temps doit durer à un malade qui languit nuit et jour sur un lit de douleur, sans pouvoir goûter le sommeil, ni rien faire qui puisse le distraire de la pensée de ses maux! Quel soulagement pour lui, lorsque quelque personne vient lui apporter des secours, et lui donner des motifs de consolation! Aussi est-ce une obligation essentielle de visiter les malades; de les consoler et de leur procurer des soulagemens. Ce

n'est pas là, mes frères, que se bornent vos devoirs à leur égard : vous devez encore leur rendre des services importants, en leur faisant des lectures de piété, leur suggérant des prières, leur disant quelques paroles d'édification pour les préparer à une bonne mort. Voilà, mes frères, une excellente œuvre de miséricorde qui attire une infinité de grâces sur ceux qui l'exercent.

La sixième œuvre de miséricorde; est de délivrer les captifs. Je ne prétends pas qu'on doive chercher à élargir les malfaiteurs que la justice détient dans les prisons, ni leur fournir aucun moyen d'en sortir : ce n'est que pour les empêcher de nuire qu'on les retient en prison, et afin de les mettre hors d'état de commettre les forfaits dont ils se sont montrés coupables. Contribuer à faire recouvrer la liberté aux scélérats que la justice des lois retient en prison, ce serait se rendre complice des crimes dont ils se rendraient encore coupables.

Par les captifs dont il est ici question, et qu'on doit chercher à délivrer, j'entends tous les infortunés innocents qui sont privés de la liberté.

Enfin la dernière œuvre de miséricorde est d'ensevelir les morts, d'accompagner leur convoi funèbre, de contribuer aux frais de leur sépulture, quand ils sont pauvres, ou de prier quelque personne riche de le faire.

Telles sont, mes frères, les œuvres corporelles de miséricorde. Ne laissez jamais échapper aucune occasion de les exercer. Cependant prenez garde que ce ne soit la vanité ou la coutume qui vous fassent remplir ces obligations. Que ce soit toujours, au contraire, par un sentiment de religion, par le désir de plaire à Dieu. Sans ce motif, les œuvres les plus excellentes ne seront point récompensées

dans l'éternité. Toutes ces œuvres sont d'une telle importance, que Jésus-Christ nous assure qu'elles seront, d'une manière spéciale, l'objet de l'examen qu'il fera de notre conduite, et de la sentence qu'il prononcera sur nous, au jour du jugement dernier....

“ retirez-vous de moi, dira-t-il, à ceux qui n'auront pas exercé les œuvres de miséricorde; retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel! j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais étranger, et vous ne m'avez pas donné l'hospitalité; j'étais nu, et vous ne m'avez pas revêtu; j'étais malade, prisonnier, et vous ne m'avez pas visité. Car je vous le dis, en vérité, toutes les fois que vous avez refusé ces services à l'un de vos frères, c'est à moi-même que vous les avez refusés.”

“ Venez, dira-t-il, au contraire, à ceux qui auront exercé les œuvres de miséricorde, venez, vous qui êtes les bénits de mon père, venez prendre possession du royaume qui vous a été préparé. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez reçu chez vous; j'étais nu, et vous m'avez revêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous m'y êtes venus voir. Car, en vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un des plus petits de vos frères, vous les avez faites à moi-même.”

Quel encouragement, mes frères, pour exercer les œuvres de miséricorde! Ce sont les paroles de Jésus-Christ lui-même; appliquez-vous donc, mes frères, à accomplir religieusement ce qu'il vous prescrit, et

vous obtiendrez dans le ciel le bonheur éternel qu'il promet aux âmes miséricordieuses.

Ainsi soit-il.

Par le même.

Sermon sur l'obligation et l'avantage de faire l'aumône.

“ Esurivi ; et dedistis mihi manducare...”

“ J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger :

St. Mathieu ch. 25, v. 35.

Telles seront, mes frères, les paroles que Notre-Seigneur, assis sur un trône éclatant de gloire et de majesté, adressera à son dernier et terrible avènement, à toutes les personnes qui ont le cœur sensible à la misère des malheureux.

D'après le tableau qui nous est donné du dernier jugement, il semble que toute la rigueur du Souverain Juge se bornera à l'article de la charité, en examinant notre cause.

De là nous pouvons juger combien les aumônes sont efficaces, et de quelle importance elles doivent être pour notre salut ; puisqu'elles sont considérées comme la seule chose nécessaire. C'est la conclusion naturelle des expressions du sauveur du monde :

“ Venez ; dira-t-il aux élus ; venez, vous qui êtes
“ bénis de mon père, possédez le royaume qui vous
“ a été préparé dès le commencement du monde.
“ Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ;

“ j’ai eu soif, et vous m’avez donné à boire ; j’étais nu, et vous m’avez revêtu.”

Heureuses donc les personnes qui pourront présenter au jugement dernier, le titre de charité. Ce titre sera suffisant pour obtenir le bonheur éternel ; vous n’en pouvez douter, mes frères, puisque c’est le Sauveur du monde lui-même qui l’assure dans son évangile !

Si j’estime heureuses les personnes charitables, je plains le sort de celles qui ne le sont pas. En vain prierez-vous Dieu du matin au soir, en vain vous jeûneriez tous les jours, en vain vous confesseriez vos péchés, en vain vous feriez des actes de contrition, en vain vous vous abstiendriez de commettre aucun péché ; si vous ne faites pas l’aumône, vous êtes perdus : vous aurez la conviction de ce que je vous dis, après avoir entendu la sentence de Notre-Seigneur que je vais vous citer : “ Retirez-vous de moi, maudits ; allez au feu éternel qui a été préparé par le démon et pour ses anges ; car j’ai eu faim, et vous ne m’avez pas donné à manger ; j’ai eu soif, et vous ne m’avez pas donné à boire ; j’étais nu, et vous ne m’avez pas revêtu.”

Telle est, mes très chers frères, l’importance que Dieu attache à la vertu de l’aumône, vertu d’où dépend entièrement notre salut : vertu sur laquelle repose l’ordre qui doit régner dans la création de l’homme. Permettez-moi de vous développer cette idée, et continuez, je vous prie, de m’écouter avec attention.

Lorsque nous contemplons l’ordre admirable qui règne dans l’univers, la perfection et la juste proportion de toutes ses parties, la régularité de leurs mouvemens et de leurs fonctions : les poissons qui

habitent la profondeur de l'Océan, les animaux de toutes espèces qui peuplent les forêts, les oiseaux qui vivent dans les airs, la beauté, la variété de leurs parures, la facilité avec laquelle ils trouvent leur nourriture; nous tombons dans une espèce d'extase d'admiration, et ne pouvons nous empêcher de dire avec le prophète royal: "Seigneur, que les ouvrages de vos mains sont magnifiques!" En effet, combien sont admirables les traits de la grandeur et de la munificence qui proclament la Providence Divine!

Dans la splendeur des cieux, dans l'immensité de l'Océan, dans les richesses de la terre, dans la sublime harmonie de toute la nature, son pouvoir, sa sagesse, sa bonté sont empreints avec des caractères immortels.

Mais lorsque nous détournons notre vue de ce spectacle enchanteur pour la fixer sur le principal objet de la création, je veux dire, sur l'homme, ce noble ouvrage de la Toute-Puissance, pour qui toutes les autres choses ont été créées dans ce monde, et que nous le voyons abandonné, manquant des choses les plus nécessaires que le Créateur a répandues avec tant de profusion sur toutes les autres créatures: que penserons-nous de la bonté de sa Providence? dira-t-on qu'elle s'est contentée d'orner le ciel et la terre avec magnificence, qu'elle s'occupe de pourvoir à la nourriture des oiseaux, et qu'elle oublie l'homme, la plus chère de ses créatures! Non, mes frères, cette chose est impossible à un Dieu infiniment bon et infiniment juste; et personne ne peut penser ainsi sans se rendre coupable d'impiété. La Divine Providence s'est chargée du soin des insectes, mais elle a laissé à l'homme le soin de l'homme, elle lui en a fait un com-

mandement. " Je vous commande, dit le Seigneur, " au 15e. chapitre du Deutéronome, je vous com- " mande de faire la charité à vos frères malheureux."

En vain nous prétendrions que nos richesses nous appartiennent, qu'elles sont les fruits de notre industrie, la récompense de nos peines et de nos travaux. Non, mes frères, nos richesses ne nous appartiennent pas, elles appartiennent à Dieu qui nous en a donné l'administration ; nous n'en sommes que les inspecteurs, les intendans. Malheur à nous, si nous en disposons contre les vues du Seigneur qui nous les a confiées pour le soulagement de nos frères malheureux !

La misère des pauvres est donc un titre puissant qui leur donne des droits incontestables à notre superflu. Prenons donc garde, mes frères, de leur refuser ce superflu. Car leur misère crierait vengeance contre nous devant le tribunal de Dieu. Faites donc en sorte, âmes chrétiennes, de gérer les biens que le Seigneur vous a donnés, selon les lois de la justice divine, selon les lois de l'humanité : alors le Seigneur notre Dieu vous fera miséricorde ; il oubliera vos iniquités et vous comblera de gloire et de bonheur dans le séjour éternel des esprits célestes.

Ainsi soit-il.

Par le même.

Sermon en faveur des Pauvres.

“ Undè illos quis poterit hic saturare panibus in solitudine ? ”

“ Où trouver dans un désert comme celui-ci, assez de pain pour rassasier tout ce peuple ? ” (*St. Marc, chap. 8*)

Tel est, mes très chers frères, le langage de ceux qui ne connaissent pas les ressources de la divine providence, ou qui se méfient de sa bonté qui donne tous les jours une nourriture abondante aux plus petits des oiseaux.

Il faut cependant avouer qu'il y a des événements bien fâcheux, des circonstances bien tristes, des situations bien cruelles, où l'on a besoin, pour se soutenir, de toute la confiance que peut inspirer la pensée d'un Dieu Tout-Puissant, qui voit tout, qui veille à tout, et ne permet rien que pour notre plus grand avantage.

Ici, c'est une pauvre femme abandonnée, chargée d'enfans encore en bas âge, qui n'a que ses bras pour gagner leur vie et la sienne.

Là, c'est une maison épuisée par de longues maladies ou par d'autres accidents qui l'ont réduite jusqu'à manquer des choses les plus nécessaires.

D'un autre côté, ce sont des personnes nées vertueuses qui, faute de pouvoir se procurer ce qui est nécessaire à la vie, vendent leur honneur pour un faible présent qu'elles arrosent avec des larmes de repentir. Combien de malheureuses sont plongées dans la débauche, qui en sortiroient aussitôt, pour rentrer dans le sentier de la vertu, si la charité

étoit mieux pratiquée ! Interrogez les malheureux qui vivent dans les réduits obscurs de cette ville ! Demandez-leur quelle est la cause de leurs gémissements et de cette affreuse misère qui les accable ? Demandez à leurs enfans pourquoi ils sont dans un état de dépérissement et de langueur qui souvent termine leur vie avant d'être arrivés au printemps de leurs jours ? Et ils vous répondront tous ; que c'est le refroidissement de la charité qui en est cause : Pauvres infortunés ! Consolez-vous : la justice divine vous réserve un bonheur éternel, pour vous récompenser de vos souffrances, si vous les supportez avec patience. "Heureux ceux qui pleurent et qui souffrent, dit notre divin sauveur ; parce qu'ils seront consolés et que le royaume du ciel est à eux. *St. Mathieu, chap. 5.*"

Mais cette même justice divine, qui est patience, parce qu'elle a l'éternité pour se venger, lancera sur les auteurs de vos maux la foudre qui les précipitera dans les abîmes éternels.

C'est alors ; ô infortunés ! C'est alors que votre misère triomphera !

"C'est alors que votre tristesse se changera en joie ! *St. Jean, chap. 16.*"

Vous serez élevés sur des trônes de gloire d'où vous pourrez contempler le lieu de supplice destiné à ceux qui vous laissent languir sur la terre. Vous serez dans le sein d'Abraham avec le Lazare ; vous entendrez les gémissements des mauvais riches, qui auront refusé de faire l'aumône aux pauvres infirmes ou à d'autres personnes qui sont dans l'impossibilité de pouvoir travailler :

Je dis dans l'impossibilité de pouvoir travailler ; parce que toute personne qui peut travailler ; doit se suffire à elle-même. Vous entendrez encore les

gémissemens des personnes injustes qui refusent de payer ce qu'elles doivent aux malheureux : oui, vous les entendrez tous faire des hurlemens épouvantables. Alors ils prieront Dieu de vous permettre de leur procurer quelques gouttes d'eau pour tempérer l'ardeur des flammes qui les consumeront : mais toutes ces prières seront inutiles. La justice de Dieu étant immuable, l'arrêt de leur réprobation une fois prononcé, sera irrévocable : mais si la dureté du cœur d'un certain nombre de personnes envers les pauvres est pour nous un sujet de plainte aujourd'hui, la conduite des honnêtes gens qui sont en si grand nombre dans cette paroisse, doit être aussi un grand sujet de consolation. Dieu se réserve des élus dans toutes les classes, et j'ai déjà été témoin que plusieurs personnes riches qui habitent cette paroisse, ont le cœur compâtissant envers les malheureux. J'aime à croire que beaucoup de personnes imiteront leur exemple de charité.

Personne n'est exempt de faire l'aumône. Si vous avez peu, donnez peu. Nous voyons dans l'évangile que le denier de la veuve est aussi agréable à Dieu que les riches présens donnés par des personnes qui jouissent d'une grande fortune.

Si vos moyens ne vous permettent pas de donner plus d'un centime ; ne donnez qu'un centime ; mais donnez-le de bon cœur, et votre offrande sera agréable à Dieu qui ne laisse jamais, sans récompense, un verre d'eau donné en son nom. *St. Mathieu, chap. X.*

Le Seigneur dit formellement dans l'évangile qu'il rendra au centuple tout ce qu'on donne aux pauvres pour l'amour de lui. Les saintes écritures promettent mille sortes de bénédictions aux personnes bienfaisantes. L'Esprit-Saint nous exhorte

dans un des chapitres de la bible à racheter nos péchés par l'aumône.

Oui, mes frères, l'aumône rachète les péchés, le Seigneur lui-même nous l'assure. Lorsque vous paroîtrez devant le tribunal de Dieu, que vous verrez sa justice redoutable sur le point de vous condamner à l'éternité malheureuse, lorsque vous entendrez le génie du mal, cet ennemi de notre salut, vous occuper de mille péchés qui ferment les portes du ciel; ne perdez point l'espérance de votre salut; si vous avez fait l'aumône aux malheureux; Jésus-Christ, notre avocat dans le ciel, prendra votre défense dans ce moment terrible. Oui; il vous prendra sous sa protection; et élevant la voix de sa miséricorde, il adressera ces paroles à la justice divine: Dieu tout-puissant; ayez pitié de cette malheureuse âme, elle s'est souillée, il est vrai; par différentes sortes de péchés; il est vrai qu'elle a suivi les inclinations corrompues de la nature; qu'elle a satisfait ses penchans déréglés et qu'elle mérite toute votre indignation; mais souvenez-vous, Seigneur, Dieu de miséricorde, souvenez-vous que cette âme pécheresse a secouru les malheureux; a donné l'hospitalité et des consolations à de pauvres étrangers. Alors le glaive de la justice divine tombera à vos pieds et vous entendrez ces paroles consolantes. J'ai pesé vos iniquités dans les balances de ma justice; et je les ai trouvées en grand nombre; mais le contre-poids de vos aumônes les a emportées. Les bienfaits que vous avez répandus sur la terre dans le sein de mes créatures malheureuses; effacent vos péchés. Alors les anges, ministres de la miséricorde divine, vous ouvriront les portes brillantes de l'éternité. Entrez, vous diront-ils, allez vous asseoir sur ces trônes éclatants de lumière; allez régner avec les esprits célestes.

Telle est, mes très-chers frères, la récompense que le Seigneur réserve à toutes les âmes charitables; récompense que vous pouvez tous obtenir; en faisant l'aumône, selon votre fortune.

Ainsi soit-il.

Par le même.

Devoirs des pères et mères envers leurs enfans.

Patres; educate filios in disciplina et correctione domini.

Pères et mères, élevez vos enfans en les instruisant et en les corrigeant selon le Seigneur.

Epître de Saint-Paul aux Ephésiens, ch. 6.

Mes chers Paroissiens;

Le salut de notre âme dépend entièrement de l'éducation que nous recevons dans notre jeunesse. Si les enfans sont bien élevés, ils seront de bons chrétiens; et quand ils deviendront eux-mêmes pères et mères, ils élèveront saintement leurs enfans. Ainsi la vertu se perpétuera de génération en génération. Le vice, au contraire, s'éternisera dans les familles, si les enfans sont mal élevés. Delà, pères et mères, concluez combien il est nécessaire d'élever vos enfans chrétiennement.

Ce n'est pas assez de les aimer, il faut les aimer pour Dieu. Il ne vous les a pas donnés seulement pour être votre consolation et votre soulage-

ment sur la terre, mais surtout afin que vous en fassiez des saints qui le glorifient dans le ciel. Voilà votre grande obligation: elle renferme trois devoirs, l'instruction, la correction et le bon exemple.

Que les parens soient obligés d'instruire leurs enfans, c'est une vérité que la raison démontre aussi bien que la foi.

“ Enseignez votre enfant, dit le sage, et instruisez-le dans la loi du Seigneur.” Rien n'était plus recommandé dans l'ancien testament. Aussi voyons-nous que les parens, qui étaient gens de bien, avaient grand soin d'instruire leurs enfans. Le patriarche Tobie apprit à son fils, dès son enfance, à craindre le Seigneur, et à éviter le péché; et il est dit du père et de la mère de Suzanne, que, comme ils étaient justes, ils l'avaient instruite, avec soin, des commandemens de Dieu.

Pères et mères, remplissez fidèlement un devoir si sacré. Apprenez-leur, avant tout, la science du salut. Dès qu'ils commencent à comprendre, parlez-leur de Dieu; que la première parole que vous leur ferez prononcer, soit le nom du Seigneur: et à mesure que leur raison se développera, instruisez-les des premiers élémens de notre sainte religion. Dès leur plus tendre jeunesse, inspirez-leur une souveraine horreur du péché; faites-leur comprendre que c'est le péché qui précipite les âmes dans les enfers. D'autres fois, montrez-leur le ciel, et dites-leur, comme la mère des Machabées: “ Mon enfant, regardez le ciel: c'est là que nous verrons Dieu, si nous le servons fidèlement sur la terre.” Répétez-leur encore ces paroles du saint homme Tobie à son fils: “ Mon enfant, nous avons peu de bien, mais nous serons assez riches, si nous avons la crainte de Dieu dans notre cœur.”

Oui, mes frères, la crainte de Dieu, une sainte éducation, voilà le meilleur héritage que vous puissiez laisser à vos enfans. C'est cependant la chose qu'on néglige le plus : eh ! d'ailleurs, comment les parens instruiraient-ils leurs enfans de la science du salut ? La plupart l'ignorent eux-mêmes. Et en effet, où l'auraient-ils apprise ? Ils ne se sont occupés, dans leur jeunesse, que de leurs plaisirs ; on ne les voyait presque jamais à l'église pour entendre les instructions pastorales. Oh ! que leur jugement sera terrible ! lorsque Dieu leur demandera compte de ces enfans qu'ils auront perdus, et dont il faudra répondre âme pour âme ; quelle sera leur confusion et leur supplice !

L'indulgence des pères et mères est souvent cause de la perte de leurs enfans. " Pères et mères, dit l'apôtre St. Paul, corrigez vos enfans selon le Seigneur ; " c'est pour cela qu'il vous a revêtus de son autorité. Servez-vous en pour les reprendre de leurs défauts ; et si les réprimandes ne suffisent pas, employez les châtimens : " Dieu châtie ceux qu'il aime. " De même, si vous aimez vos enfans, vous les châtierez, pour réprimer leurs passions, réformer leurs imperfections à mesure qu'elles naissent. C'est la meilleure preuve que vous puissiez leur donner de votre amour. Il faut les corriger dès leur enfance, si vous voulez réussir ; car il en est des enfans comme des arbres : quand un arbre est tendre, on le redresse facilement, on peut lui donner un bon pli ; mais cela n'est plus possible, lorsqu'il est vieux. " Un jeune homme, dit l'écriture sainte, suivra dans sa vieillesse la même route qu'il aura tenue dans sa jeunesse. "

Pourquoi ce jeune homme s'est-il abandonné à toutes sortes d'excès ? Pourquoi n'a-t-il point de re-

ligion ? C'est la faute de ses parens qui l'ont laissé vivre selon ses caprices et qui ne lui ont pas inspiré l'amour de la religion. Pourquoi cette jeune fille fait-elle parler d'elle ? Pourquoi ne met-elle pas de frein à ses passions ? Pourquoi se trouve-t-elle dans une position critique et embarrassante ? C'est parce que ses parens ne lui ont pas donné des principes assez solides, ne l'ont pas assez surveillée dans ses démarches, ses fréquentations, et qu'ils l'ont laissée courir partout où elle voulait.

Oui, pères et mères, si vous aviez corrigé vos enfans dès le commencement, aujourd'hui vous en seriez maîtres ; ils ne vous causeraient pas tant de chagrins. Ah ! malheur à ceux qui laissent vivre leurs enfans à leur gré ! ils attireront sur eux les châtimens de Dieu, et seront condamnés à son terrible jugement. Ne vaut-il donc pas mieux, mes frères, user maintenant de sévérité à l'égard de vos enfans, pour les empêcher de se perdre, que d'être condamnés avec eux par le souverain juge ? Croyez-moi, ils vous sauront gré un jour de la rigueur dont vous aurez usé à leur égard, pour les retenir dans le devoir ; ils vous en béniront pendant l'éternité. J'ajoute, cependant, que la correction doit être modérée. Il faut aussi faire connaître aux enfans que, si on les punit, ce n'est point par humeur, par caprices, par colère, mais pour leur bien. Ainsi, point de ces juremens, de ces malédictions dont se servent la plupart des parens, dans ce pays-ci, pour corriger leurs enfans. Mais la correction et l'instruction sont inutiles, si les parens n'y joignent pas l'exemple. La voie la plus courte et la plus sûre pour porter les autres à la vertu, c'est de la pratiquer soi-même.

Pères et mères, prenez donc garde à ce que

vous direz et à ce que vous ferez devant vos enfans ; observez-vous , même dans ce qui vous est permis , mais qui pourrait les scandaliser. Que votre conduite soit comme un miroir où ils voient ce qu'ils ont à faire. Donnez-leur l'exemple dans toutes les choses édifiantes. Comment , par exemple , pères qui m'écoutez , voulez-vous que vos enfans respectent leurs mères , si vous-mêmes vous les traitez avec mépris ? Oseriez-vous aussi reprendre ces enfans sur leur peu de piété , si vous êtes vous-mêmes sans religion ? Oseriez-vous leur reprocher leur conduite , si vous échappez en juremens , en paroles libres ? Leur apprendrez-vous à être sobres , tempérans , si vous vous adonnez à l'ivrognerie et à d'autres excès ?

Ah ! pères et mères , ne vous plaignez pas de l'inconduite de vos enfans , ce sont vos mauvais exemples qui les pervertissent. Oui , c'est à vous-mêmes que vous devez vous en prendre. Si vous étiez des modèles de vertu , vos enfans , seraient vertueux. Vivez d'une manière exemplaire dans vos familles ; édifiez vos enfans , par votre exactitude à remplir tous les devoirs de bons pères et de bonnes mères de famille ; et vous verrez , n'en doutez pas , vos chers enfans se donner au bien , pratiquer la vertu , et après avoir fait votre consolation sur la terre , vous serez réunis avec eux , dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite.

Ainsi soit-il.

Par le même.

Devoirs des enfans envers leurs pères et mères.

Honora patrem tuum et matrem tuam , ut sis longævus super terram.

Honorez votre père et votre mère , afin que vous viviez long-temps sur la terre.

Exode ; ch. XX.

Le premier devoir des enfans envers leurs parens , est de les respecter. Le Saint-Esprit nous apprend à quoi s'étend ce respect : *honorez* , nous dit-il , *vos pères et mères par paroles , par actions et par toutes sortes de patience.*

Respecter son père et sa mère par paroles , c'est leur parler d'une manière polie et respectueuse , et non avec grossièreté et rudesse. Dire aux pères et mères des paroles capables de leur causer du chagrin et de les mortifier , les contrarier , leur parler avec arrogance , leur faire des reproches durs et humilians , c'est une chose impardonnable dans un enfant.

Quand il serait vrai que vos parens auroient des torts , il ne vous conviendrait pas de les relever ; comme vous le feriez envers un égal. Si le cas l'exige , vous pouvez leur faire des observations ; mais ce ne doit être qu'avec beaucoup de douceur et tous les ménagemens du respect ; dit Saint-Paul. Vous devez encore les respecter par vos actions ; c'est-à-dire , les prévenir en toute occasion , par de sincères témoignages d'honnêteté et de déférence : écoutant leur avis avec soumission.

Vous devez aussi éviter toutes les actions qui seraient des marques de mépris à leur égard ; ne point les tourner en ridicule ; à plus forte raison , vous ne devez point vous permettre de leur faire des affronts ; ni de les maltraiter. Un enfant qui en viendrait à cet excès , serait un monstre. Enfin , Dieu vous ordonne d'honorer vos parens par votre patience ; en supportant leurs défauts , leurs faiblesses ; et leurs infirmités. Il peut se faire que quelquefois ils soient de mauvaise humeur ; qu'aigris par des infirmités , par des embarras , par des chagrins ; ils soient fâcheux et difficiles à contenter ; c'est dans ces occasions qu'il faut les honorer en toute patience ; vous ne devez point prendre d'humeur contre eux , ni accompagner de mauvaise grâce les secours que vous leur donnez. Tel est le respect que les enfans doivent à leurs pères et mères.

Mais comment s'acquittent-ils de ce juste devoir ? Ah ! que de reproches n'ont-ils pas à se faire là-dessus ! Voit-on beaucoup d'enfans qui respectent ainsi leurs parens par leurs paroles , par leurs actions et par leur patience à supporter leurs défauts ? Hélas ! combien n'y en a-t-il pas qui prennent des airs de hauteur envers leurs pères et mères ; qui les attristent par les paroles les plus méprisantes ; qui les traitent avec dédain ! Il en est même qui portent l'insolence jusqu'à leur tenir de mauvais propos. Quelle conduite abominable ! O ingrats et malheureux enfans ! tremblez ; la malédiction de Dieu va fondre sur vous comme la foudre , et vous précipitera bientôt dans les abîmes éternels. Jésus-Christ menace du dernier supplice celui qui traitera son frère ou son prochain avec mépris ; avec quelle rigueur alors punira-t-il des enfans qui méprisent de la sorte ceux qui leur ont donné la vie ! un père et

une mère sont l'image de Dieu à l'égard de leurs enfans; ils en tiennent la place, ils sont dépositaires de son autorité. Leur manquer de respect, c'est donc en manquer à Dieu-même. Aussi, dans l'ancienne loi, Dieu avait-il ordonné qu'on punît de mort celui qui ferait une injure à l'auteur de ses jours. *Si quelqu'un, dit-il, outrage de paroles son père ou sa mère, qu'il soit puni de mort.*

Les enfans qui se conduisent mal envers leurs pères et mères finissent toujours misérablement: tous les fléaux du ciel viendront fondre sur eux. O enfans, éloignez de vous les terribles châtimens dont Dieu vous menace! vous le pouvez facilement, en témoignant en toute occasion, un grand respect à vos pères et mères; c'est votre premier devoir envers eux.

Le second devoir des enfans est d'aimer leurs pères et mères: si les enfans jetaient un coup d'œil sur ce que leurs parens font pour eux, ils sentiraient vivement cette obligation. En effet, que d'attentions, que de peines, que d'inquiétudes, que de soins cette tendre mère n'a-t-elle pas eus, lorsqu'elle vous portait dans son sein! Que de douleurs n'a-t-elle pas endurées en vous mettant au monde! et, dès que vous y avez été, quelle vigilance pour fournir à tous vos besoins! Dans ce premier âge qui demandait une attention continuelle, elle n'a, pour ainsi dire, été occupée que de vous; quelque rebutants qu'aient été les services qui vous étaient alors nécessaires, elle s'y est portée avec joie. Souvenez-vous de ses tendres empressemens et de ses soins autour de vous. Que de caresses pour apaiser vos larmes! Que de précautions pour vous garantir de toutes incommodités, et pour vous préser-

ver des dangers qui vous environnaient ! Que d'alarmes, au moindre signe de maladie !

Pour votre père, si pendant le jour, il s'est consumé de travail, en remplissant les devoirs de son état, si les soins et les inquiétudes l'accablent, c'est uniquement à cause de vous. Que de peines ne se donne-t-il pas pour vous procurer une éducation honnête et un établissement avantageux ou un état qui puisse vous procurer votre existence ! Ah ! mes frères, pourrez-vous jamais assez aimer un père et une mère qui vous chérissent avec tant de constance ? Mais en quoi consiste l'amour que vous leur devez ? A vous réjouir des biens qui leur arrivent, à leur souhaiter les mêmes avantages qu'à vous-mêmes, la santé, la vie, les prospérités temporelles, à vous affliger de leurs afflictions, de leurs maux, de leurs adversités. Quand vous remarquez en eux la piété, la crainte de Dieu, la vertu, vous devez éprouver la joie la plus vive. Et rien ne doit vous causer plus de désolation, que quand vous les voyez sans piété, se livrer à des jurmens, à des malédictions, à des disputes. Vous devez redouter leur damnation comme le plus grand des malheurs, et par conséquent, ne rien faire qui puisse leur devenir une occasion de colère, et prier souvent pour eux. Entrons dans un plus grand détail. Quand on aime bien une personne, on demeure volontiers auprès d'elle. Par conséquent, si vous aimez bien votre père et votre mère, vous vous ferez un plaisir de rester avec eux à la maison et de leur tenir compagnie ; vous ne leur parlerez qu'à cœur ouvert et avec tendresse. Bien loin de leur montrer de la mauvaise humeur, qu'ils puissent toujours remarquer, et sur votre visage et dans vos manières, que leur présence vous remplit de joie. Abstenez-

vous de l'ombre même de ce qui pourrait leur causer de la tristesse , et courez au-devant de tout ce qui peut leur faire plaisir ; en un mot , ayez pour vos pères et mères , les sentimens qu'ils ont pour vous , et il ne sera plus nécessaire de vous recommander de les aimer de cœur et d'action.

Le troisième devoir des enfans envers leurs parens , c'est de leur obéir. L'obéissance est la marque à laquelle on peut reconnaître si l'on a pour ses parens le respect et l'amour qu'on leur doit. La meilleure preuve qu'on aime Dieu , c'est quand on observe ses commandemens. Voulez-vous également convaincre vos parens que vous les aimez ? Appliquez-vous à faire ce qu'ils vous prescrivent. Le saint évangile nous apprend que Jésus-Christ lui-même était soumis à ses parens ; *erat subditus illis*. Prenez donc Jésus-Christ pour votre modèle , ô enfans ; imitez-le dans son obéissance , si vous désirez vous sanctifier , et trouver un jour une place près de lui dans le ciel.

L'obéissance doit être prompte : point de ces délais qu'apportent la plupart des enfans à exécuter les ordres de leurs parens. Quelquefois ils n'obéissent qu'après qu'on leur a commandé mille fois la même chose ; ils n'obéissent qu'en murmurant , à force de châtimement et de rigueur. Par là , ils perdent le mérite de l'obéissance. Au moindre signe de la volonté d'un père ou d'une mère , un enfant bien né , doit tout quitter et obéir promptement à ses parens. Il faut leur obéir en toutes occasions , dans tout ce qui est conforme aux lois de Dieu et à celles du gouvernement.

Si les pères et mères osaient commander à leurs enfans des choses criminelles , comme de calomnier le prochain , de lui causer du dommage , de mentir ,

voler, médire ou de faire quelqu'autre mal que ce soit; les enfans, en ce cas, ne devraient point obéir. Car, dit l'esprit saint, *on doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes injustes.*

Je vous le répète, ô enfans, vous devez l'obéissance à vos parens en toutes choses justes et raisonnables.

Les enfans qui n'habitent plus la maison paternelle, ne sont pas pour cela dispensés du devoir de l'obéissance envers leurs parens. Les patriarches Isaac, Jacob et les autres, étant mariés, conservaient pour leurs pères et mères une soumission aussi grande que lorsqu'ils étaient jeunes. Marchez donc sur les traces de ces saints personnages; imitez leur exemple sur la terre et vous partagerez un jour le bonheur éternel dont ils jouissent dans le ciel.

Ainsi soit-il.

Par le même.

Principales obligations des enfans envers leurs pères et mères devenus âgés.

Quàm malæ famæ est, qui derelinquit patrem :
et est maledictus à deo, qui exasperat matrem.

L'enfant qui abandonne son père est un infâme ;
et celui qui attriste l'esprit de sa mère, est
maudit de Dieu.

Livre de l'Ecclésiastique ch. III.

Le principal devoir des enfans envers leurs pères et mères devenus âgés, c'est de les secourir.

dans leurs besoins, dans les maladies, dans la vieillesse, dans la pauvreté et dans les infirmités.

Dans toutes ces occasions, un enfant est obligé d'aider son père et sa mère, et de ne les laisser manquer de rien de tout ce qui est en son pouvoir. Pour sentir cette obligation, il suffit d'avoir un cœur. Oh ! qu'on doit s'estimer heureux de pouvoir rendre à son père et sa mère une partie de ce qu'on a reçu d'eux ! Manquer à ce devoir, ce serait une ingratitude monstrueuse et horrible devant Dieu. C'est pourquoi il est écrit au livre de la sagesse : " Que celui qui abandonne son père est un infâme ; " et quiconque ne prend pas soin de sa mère, est " maudit de Dieu." Ce devoir est trop sacré, mes très chers frères, pour que vous y manquiez jamais.

Ne dites pas, pour vous en dispenser, que vos parens vous sont à charge, à cause de leur grand âge, de leur caducité et de leurs infirmités. Cela peut être, mais ils ne l'ont pas toujours été. Sans leurs travaux et leurs soins, vous n'auriez pas ce que vous possédez. Et dans la supposition même où ils ne vous auraient rien donné, où votre bien ne fût que le fruit de votre travail et de votre industrie, n'est-ce pas à eux que vous devez la vie, la santé et la force dont vous jouissez ? Ne vous ont-ils pas nourris et entretenus, dans le temps où vous étiez hors d'état de vous procurer vous-mêmes ce qui vous était nécessaire ? N'est-il pas juste, ne doit-il pas être bien doux pour vous de leur rendre aujourd'hui les mêmes services ?

Vous me direz peut-être, que vous n'avez exactement que ce qui est nécessaire pour vous et pour vos enfans. Mes amis, je ne dis pas le contraire ; mais combien de fois votre père et votre mère se sont-ils privés de leur nécessaire pour vous le donner ! Si

vous aviez un enfant de plus, vous trouveriez bien le moyen de le nourrir avec les autres. Eh bien ! faites pour votre père, pour votre mère qui sont dans le besoin, ce que vous feriez pour cet enfant, et Dieu vous récompensera ; il l'a promis, et il sera fidèle à sa parole. Les enfans vertueux doivent assister leurs parens dans les besoins du corps et de l'âme. Il faut, s'ils sont pauvres, partager vos provisions, votre pain avec eux, leur fournir ce qui est nécessaire pour les vêtir, pour les loger. S'ils ont besoin de vos services, vous devez les leur donner préférablement à tout autre. Tombent-ils malades ? Il faut alors redoubler tous vos soins, et tout employer pour hâter leur guérison par les remèdes et en leur procurant une meilleure nourriture. Osèrai-je dire ? Si un animal est malade, on n'épargne rien pour le guérir ; et quelquefois on laisse périr ou languir un père, une tendre mère faute de secours qu'on pourrait leur donner ! Grand Dieu ! Quelle inhumarité ! Il faut encore assister ses parens dans les besoins de l'âme, c'est-à-dire, les consoler dans leurs afflictions ; dissiper leur tristesse ; leur parler de leur salut, dès qu'ils sont malades ; prier pour eux et faire de bonnes œuvres, afin de leur obtenir la grâce d'une sainte mort.

L'amour filial doit aller même au-delà du tombeau. Un enfant vertueux doit prier et faire prier pour le repos de l'âme de son père et de sa mère. Il doit exécuter au plus tôt leurs dernières volontés.

Mais combien y en a-t-il qui s'acquittent de ce devoir si juste et si sacré ? Hélas ! on ne voit que trop d'enfans ingrats qui laissent manquer du nécessaire un père et une mère qui se sont épuisés pour eux. Et quand ils sont morts, ces enfans ingrats

ne pensent qu'à partager leurs dépouilles, à s'emparer de leur succession, sans se mettre en peine de procurer à leur âme les soulagemens nécessaires.

Que dis-je? ne voit-on pas de ces enfans dénaturés, qui, perdant jusqu'au souvenir de leurs pères et mères, font de leur succession la matière de leurs querelles; de leurs procès et de leurs divisions les uns entre les autres? Misérables enfans qui agissez ainsi! votre sentence est déjà prononcée: "On se servira pour vous de la même mesure dont vous vous serez servis pour les autres." Parens malheureux! voilà souvent où aboutissent toute la tendresse; tous les soins que vous avez eus pour vos enfans. Retenez bien cet avis du Saint-Esprit:

"Ne donnez aucun pouvoir sur vous à votre fils; ne lui abandonnez pas tout ce que vous possédez de peur que vous ne soyez réduits à lui dépendre. Il vaut mieux que ce soient vos enfans qui vous demandent, que d'être vous-mêmes réduits à attendre ce qu'ils voudront vous donner."

Mon Dieu! accordez à tous les enfans la grâce de profiter de cette instruction et de la mettre en pratique. Remplissez leur cœur d'une telle tendresse, d'une telle soumission, d'une telle vénération pour leurs pères et mères, qu'ils deviennent la consolation de ces tendres parens, et l'ornement de cette paroisse. Qu'ils assistent leurs parens dans tous leurs besoins, afin qu'ils méritent les récompenses que vous avez promises à ceux qui honorent leurs pères et leurs mères.

Ainsi soit-il.

Par le même.

*Instruction générale à l'usage des Eglises
d'Haïti.*

Les Vénérables Curés pourront faire usage de cette Instruction
plusieurs fois par mois.

In nomine patris , et filii , et spiritus sancti. Amen.

Mes Frères ,

Nous sommes assemblés en ce saint jour , pour adorer le Seigneur notre Dieu , Créateur du ciel et de la terre. Quelles actions de grâces lui rendrons-nous pour tous les bienfaits dont il nous comble sans cesse ? C'est lui qui nous a donné la vie , qui nous conserve , qui nous protège et qui pourvoit à tous nos besoins. C'est pour nous que sa voix puissante fit sortir l'univers du néant. C'est pour nous qu'il a rempli les cieux et la terre des merveilles de sa sagesse : partout nous appercevons des prodiges de son pouvoir infini et des effets signalés de sa bonté inépuisable.

C'est lui qui a imprimé dans nos cœurs le désir de l'immortalité : et quoiqu'il soit élevé par-dessus tous les cieux et que nous rampions dans la poussière ; quoiqu'il subsiste de toute éternité , et que nous ne soyons que depuis un jour ; quoiqu'il soit infiniment saint , et que nous soyons infiniment imparfaits et dégradés par le péché , néanmoins la religion nous enseigne que nous pouvons avec confiance élever jusqu'à lui nos regards , nos espérances et nos prières.

Nous prierons d'abord , dans le saint sacrifice de la messe , pour la conservation de l'auguste per-

sonne de Son Excellence le Président d'Haïti, pour les grands fonctionnaires, et en général, pour toutes les personnes constituées en autorité au milieu de nous, afin qu'elles fassent servir le pouvoir dont elles sont revêtues, au bonheur public, au maintien de la justice, à l'avancement de la piété et des bonnes mœurs.

Nous prions pour toutes les nations de la terre, et particulièrement pour la République d'Haïti, afin que la divine Providence daigne faire régner partout la concorde, l'abondance et la paix.

Nous prions pour tous les pasteurs de l'église de Jésus-Christ, afin que Dieu daigne leur accorder les lumières et le zèle dont ils ont besoin pour rendre leur ministère efficace pour la conversion des âmes.

Dieu de bonté, père miséricordieux, tendez aussi une main secourable à tous les infortunés : délivrez nos frères de l'esclavage par des moyens pacifiques... Hélas ! dans ce moment que nous vous invoquons, combien de personnes gémissent sous le poids de la douleur, de l'oppression et de l'indigence ! Que sensibles à leurs maux, ceux qui peuvent les soulager, s'empressent à le faire : que tout homme que vous éprouvez par des maladies, des afflictions, des revers de fortune, apprenne de l'évangile à les adoucir par la résignation, à les faire servir au bien de son âme ; se souvenant *que c'est par les tribulations que nous devons entrer dans le ciel (actes des apôtres ch. 14.)* Et vous-même, Seigneur, venant à son aide, veuillez, si vous le jugez convenable, changer les accens de sa douleur en voix de triomphe et d'actions de grâces.

Seigneur, notre Dieu, bénissez-nous tous en général. Bénissez chacun de nous dans ses relations,

dans sa vocation et ses diverses entreprises : que nous n'en fassions jamais que de justes ; et daignez les couronner alors d'un heureux succès. Que nous envisagions toujours les biens et les maux qui nous arrivent , comme dirigés par votre sage providence , qui connaît mieux que nous-mêmes ce qui nous convient , et qui est également adorable dans toutes ses dispensations.

Mes frères , il faut prier le Seigneur d'arracher de nos âmes les passions amères et empoisonnées de la calomnie , de la médisance , de la haine , de la vengeance , de l'envie et de l'orgueil , vices abominables qui troublent la société et qui nous ferment les portes du ciel.

Priions encore le Seigneur , mes frères , de nous faire bien comprendre , que cette vie qui nous échappe sans cesse , et qui ne nous présente que des biens imparfaits et passagers , ne doit pas borner nos vues , mais plutôt les élever à l'heureux séjour que sa bonté infinie nous prépare. Ah ! si ce monde que nous habitons , qui n'est que le marche-pied de l'Éternel , brille de tant de merveilles , quelle doit être la magnificence de cette cité où il se montre , dans l'éclat de toute sa gloire , à la multitude des esprits célestes , et à l'assemblée des justes qui sont parvenus à la perfection ! Aussi , mes frères , notre cœur doit-il soupirer après ce domicile immuable qui nous attend : mais , pour y parvenir , il faut nécessairement observer les dix commandemens de Dieu.

Il faut aussi éviter les sept péchés capitaux qui sont l'orgueil , l'avarice , la luxure , la colère , la gourmandise , l'envie , la paresse. Pour ne point tomber dans ces péchés , il faut sans cesse les combattre par les vertus qui leur sont contraires :

savoir, l'humilité, la libéralité, la chasteté, la douceur, la tempérance, l'amour paternel, et l'application au travail.

Mes frères, nous devons aussi exercer envers notre prochain les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles : les corporelles consistent principalement à donner de la nourriture et des vêtemens aux personnes pauvres et infirmes qui ne peuvent travailler, à visiter les malades et ensevelir les morts. Les œuvres de miséricorde spirituelles consistent principalement à travailler à la conversion des pécheurs, à instruire les ignorans, à donner conseil à ceux qui en ont besoin, à consoler les affligés, à souffrir patiemment les injures, à pardonner les offenses, et à prier pour les vivans et pour les morts.

Pour votre consolation et votre édification, je vais, mes frères, vous donner lecture des huit béatitudes extraites du sermon de Jésus-Christ sur la montagne.

“ Heureux ceux qui sont pauvres d'esprit, (c'est-à-dire ceux qui sont détachés des richesses et des vanités de ce monde) parce que le royaume du ciel est à eux.

“ Heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.

“ Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.

“ Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.

“ Heureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils seront traités avec miséricorde.

“ Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.

“ Heureux ceux qui sont pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfans de Dieu.

“ Heureux ceux qui souffrent persécution pour
“ la justice , parce que le royaume du ciel est à
“ eux. „ (*Évangile selon St.-Mathieu, ch. 5.*)

*Principales obligations des pères et mères envers leurs en-
fans et des enfans envers leurs pères et mères.*

Les pères et mères sont obligés de donner à leurs enfans le bon exemple en toutes choses et principalement dans la crainte de Dieu et l'amour du prochain ; ils doivent aussi leur donner une éducation proportionnée à leurs moyens , et les habituer au travail dès leur plus tendre jeunesse.

Les enfans doivent aimer , honorer et respecter leurs pères et mères : ils leur doivent soumission et obéissance dans toutes les choses raisonnables ; ils doivent aussi les assister dans leur vieillesse et être leur consolation ; c'est le devoir le plus sacré : les enfans qui sont assez ingrats et qui ont le cœur assez dur pour oublier ce devoir , seront accablés de toutes sortes de malédictions en ce monde et en l'autre.

Devoirs de tous les citoyens envers la patrie.

Tout véritable et digne citoyen doit savoir mourir pour la défense de sa patrie. Oui , mes frères , il vaut mieux mourir honorablement que de vivre dans l'humiliation sous l'empire des étrangers.

*Devoirs des citoyens envers le gouvernement et les au-
torités constituées par lui.*

Mes frères , l'évangile nous recommande d'être
“ soumis à l'autorité : car toute puissance vient de
“ Dieu , dit l'apôtre St.-Paul. L'obéissance aux au-
“ torités est donc une vertu fondée sur la religion

“ et sur une obligation de conscience, parce que
“ celui qui résiste à la puissance, résiste à Dieu même,
“ en se révoltant contre l'ordre établi, et par
“ conséquent s'acquiert un juste sujet de condam-
“ nation éternelle. (*Épître de St.-Paul aux romains*,
“ *ch. XIII.*)

En vous acquittant fidèlement des devoirs prescrits par notre sainte religion, vous obtiendrez les bénédictions du ciel en ce monde, vous serez heureux sur la terre, par les consolations intérieures de l'Esprit saint qui accompagne toujours les personnes qui vivent dans la crainte de Dieu; et, après votre mort, les esprits célestes conduiront vos âmes triomphantes dans ce séjour de l'éternité bienheureuse.

Ainsi soit-il

Par le même.

Souhais d'un Curé à ses Paroissiens pour le premier jour de l'année.

Que la grâce de Dieu Tout-Puissant, que la charité de Jésus-Christ, et la communication du Saint-Esprit, soient avec vous tous.
II Ep. aux Corinth. ch. XIII.

Tel est le souhait que l'apôtre St. Paul faisait aux chrétiens de la ville de Corinthe. C'est aussi, mes chers paroissiens, celui que je vous fais, au commencement de cette nouvelle année.

Oui, mes frères, que Dieu soit toujours avec vous; qu'il donne à votre cœur un penchant invincible pour les bonnes mœurs, afin que l'union de l'homme et de la femme soit toujours ratifiée par les lois civiles et sanctifiée par le sacrement de mariage selon les vœux de la constitution de la Ré-

publique et selon les lois de notre sainte religion. Qu'il vous protège par sa grâce, dans toutes les affaires que vous entreprenez; qu'il vous garantisse, par sa providence, de tous les dangers auxquels vous pourrez être exposés; qu'il adoucisse par son onction toutes les adversités qui pourront vous arriver; qu'il comble, par sa bienveillance, tous vos désirs, et qu'il vous pardonne, par sa miséricorde, tous vos péchés.

Qu'il soit avec vous, ce Dieu de bonté, au milieu de vos tentations, pour vous les faire surmonter; au milieu de vos inquiétudes, pour les dissiper. Qu'il soit avec vous dans la prospérité, pour que vous en fassiez un bon usage: qu'il soit avec vous dans la pauvreté, pour vous en adoucir l'amertume; dans vos travaux, pour les bénir; dans vos pertes, pour vous en dédommager. Qu'il vous suive dans vos maisons et au milieu de vos familles; que partout sa protection vous soit sensible.

Qu'il fasse aussi ce Dieu Tout-Puissant, que vous soyez toujours avec lui, par votre fidélité à observer ses commandemens, par votre tendre amour pour lui, par votre charité sincère envers votre prochain, en l'assistant, en priant pour lui, en lui pardonnant ses offenses, comme Dieu nous pardonne les nôtres; en supportant patiemment ses défauts comme le Seigneur supporte les nôtres; en faisant le bien pour le mal, à l'exemple de notre Dieu, qui fait luire son soleil sur les justes et sur les pécheurs.

Voilà, mes chers paroissiens, ce que je vous souhaite à tous et de toute la plénitude de mon cœur. Daigue le souverain Seigneur exaucer mes vœux.

Ainsi soit-il.

Par le même.

PRIERE

Pour le premier jour de l'année.

O notre Dieu et notre Père céleste, nous continuons à élever, dans ce jour solennel, nos esprits et nos cœurs vers vous, et nous vous consacrons de nouveau l'année que nous commençons aujourd'hui, en implorant votre bénédiction sur les prières que nous allons faire monter devant votre trône.

Tout, dans l'univers; nous parle de vous, ô notre Dieu! les cieux et la terre sont l'ouvrage de vos mains, et les objets continuel^s des soins de votre Providence. Chaque fois que le soleil se lève, en éclairant les merveilles de votre pouvoir, il annonce votre souveraineté sur tout ce qui existe, et il fait briller à nos yeux votre infinie majesté. Chaque nuit aussi publie votre grandeur; nous la voyons empreinte dans le firmament. Les saisons, dans leurs cours, et l'année, dans tous ses changemens, la diversité des climats et des êtres, toutes les variétés de la nature vous célèbrent sans cesse, et font passer devant nous les effets innombrables de votre libéralité, et les signes de votre magnificence.

Que vous êtes grand, Dominateur suprême de ce monde que vous avez formé, seul immuable, seul indépendant, seul infini! du haut du trône où vous réglez, vous voyez les années s'enfuir, les siècles s'accumuler, la terre vieillir, et les générations humaines se succéder avec la plus grande rapidité. Vous seul êtes l'Éternel, et c'est le nom que vous

avez choisi d'ancienneté. Vous avez fondé la terre au commencement, et les cieus sont les œuvres de votre puissance. La foi nous enseigne qu'ils périront; ils se détruiront comme un vêtement; mais vous, vous êtes toujours le même, et vos années ne finiront point. Mille ans sont devant vous comme un jour, et un jour est comme mille ans. C'est de vous que nous tenons le mouvement et l'être. C'est à vous que nous devons rapporter l'existence dont vous nous faites jouir. Puisque nous ne respirons que par votre bonté, vous exigez que nous ne vivions que pour vous plaire. Vous voulez que, dans l'aurore de notre vie, nous tournions vers vous nos premiers regards. Notre âge mûr vous appartient encore, et, dans le déclin de nos années, vous êtes notre consolation et notre espérance. Vous ne nous avez accordé la vie présente que comme le prélude d'une bienheureuse immortalité; c'est pour la mettre en évidence que votre Fils bien-aimé est descendu sur la terre, qu'il a triomphé de la mort par sa résurrection, et assuré par-là à ses disciples une immuable félicité dans les cieus.

Que nous serions heureux, Seigneur, si n'oubliant jamais que notre vie est incertaine et périssable, et qu'il n'y a de vrais biens que ceux que l'on trouve auprès de vous, et de vie vraiment désirable que celle dont la mort doit mettre en possession les gens de bien, nous réglions sur ces vérités consolantes nos sentimens et notre conduite! Mais nous nous attachons à la terre comme si nous ne devions jamais la quitter, et nous oublions que ce monde passe, et sa convoitise; que celui-là seul qui fait votre volonté, demeure éternellement. Insensés que nous sommes! enivrés par de faux plaisirs, éblouis par de vains honneurs ou par des richesses péris-

sables, nous employons presque toute notre vie à en rechercher la possession. Chaque jour le soleil se lève, et chaque année il recommence son cours, sans qu'il éclaire les progrès que nous devrions faire dans la sanctification. Les avertissemens que nous recevons, en avançant dans notre carrière, ne font aucune impression sur nous. Nous nous affligeons de la perte de nos parens et de nos amis, mais sans réfléchir assez sur nous-mêmes et sur l'instabilité de notre vie; les ravages de la mort au milieu de tout ce qui nous entoure, n'augmentent pas notre vigilance, et ne redoublent pas nos efforts pour le salut. Nos propres maladies, les accidens qui nous menacent ou qui tombent inopinément sur nous, les chagrins que nous ressentons, la décadence de nos forces, et l'accroissement de nos infirmités ne produisent pas en nous l'effet salutaire qui devrait en être le fruit; et quelque soit notre âge, nous pensons presque tous beaucoup plus aux choses visibles qui sont passagères, qu'aux invisibles qui sont éternelles.

Nous gémissons, grand Dieu, de l'excès de notre faiblesse, et nous déplorons, en votre présence, notre corruption.

Couvrez-nous du manteau de votre miséricorde, et pardonnez-nous tant de péchés par lesquels nous avons provoqué votre justice; toutes les fautes en particulier par lesquelles nous vous avons offensé pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler. Arrachez ce bandeau funeste qui cache à nos yeux nos véritables intérêts. Inspirez-nous cette élévation de sentimens, cette juste idée des vrais biens et de la vraie grandeur, cette vive et profonde reconnaissance pour tous vos bienfaits, ce dévouement sans borne à votre volonté, ce délicieux

avant-goût de la félicité céleste, qui nous transforme en de nouvelles créatures. Que nous rachetions le temps dont nous avons fait mauvais usage, par le bon emploi de celui que vous daignez nous accorder encore; et que tous ensemble, chacun dans notre place, nous concourrions à la gloire de votre nom, à l'avancement du règne de Jésus-Christ, et à l'édification de votre église.

C'est de vous seul, ô souverain Seigneur de toutes choses, que dépend la durée de nos jours. Si vous jugez convenable d'en abrégier le cours et de nous dire bientôt: fils des hommes, retirez dans la poussière; pourquoi murmurerions-nous contre cet arrêt? Nous le savons, et nous vous en rendons grâces, la mort n'est pour vos enfans qu'un paisible sommeil; notre sauveur en a brisé l'aiguillon, nous en triompherons nous-mêmes par une bienheureuse résurrection, et elle est devenue la porte de l'immortalité. Nous nous résignons donc entièrement à votre volonté; et dès-à-présent nous voulons nous préparer à notre fin.

Si vous prolongez nos jours, c'est à vous que nous voulons consacrer les années qui nous restent encore à vivre: en commençant celle-ci, nous renouvelons cet engagement; et comme c'est uniquement par votre grâce que nous jouissons de la lumière, c'est avant tout à mériter votre approbation, à procurer le plus grand bien de nos frères, et à travailler à notre salut, que notre tems sera employé.

O Dieu tout-puissant, vous nous enseignez dans les saintes écritures que nous n'avons point ici-bas de cité permanente: oui, la figure de ce monde passe, notre vie n'est qu'une vapeur qui se dissipe, un nuage que le vent emporte, un songe qui sen-

fuit avec le réveil. Imprimez tellement ces importantes vérités dans nos âmes, qu'elles nous détrompent des illusions qui nous séduisent, des maximes du monde qui nous corrompent, et de l'influence dangereuse des mauvais exemples.

Puisque vous êtes notre père, et que toutes nos espérances, soit pour le temps, soit pour l'éternité, reposent sur vous : enseignez-nous à placer notre cœur là seulement où est notre vrai trésor ; que nous le consacrons entièrement à vous, pour que vous en épuriez les affections, et que vous en satisfassiez les vastes désirs.

Souverain maître de l'univers, vous êtes l'arbitre absolu du sort des Etats. Vous élevez, selon qu'il vous plaît, ou vous abaissez les nations. Leurs succès et leurs revers, le bonheur ou l'infortune de chacun des membres qui les composent, dépendent entièrement de votre volonté. Protégez et couvrez de votre bouclier la république d'Haïti.

Faites y fleurir la religion, les bonnes mœurs, la concorde, l'abondance et la paix.

Bénissez l'auguste chef de cette république et toutes les personnes constituées en autorité au milieu de nous. Que votre esprit de sagesse, de force et de piété dirige toutes leurs délibérations. Que le bonheur public soit le grand objet de tous leurs travaux, et qu'il en soit aussi la récompense.

Nous vous prions pour la paix et la prospérité de toutes les nations ; éloignez les fléaux qui pourraient les troubler ; arrêtez, au milieu d'elles, les progrès de la corruption ; veuillez étendre partout l'empire de la vraie religion, de la vertu, et le règne de la justice.

Bénissez les ministres de votre sainte église, animez-les d'un saint zèle ; éclairez leur esprit du

flambeau éternel de la vérité , afin qu'ils puissent travailler , avec succès , au salut des âmes qui leur sont confiées

Inspirez-leur de l'horreur pour le fanatisme et la superstition ; qu'une aimable et douce tolérance accompagne toujours leurs pensées et leurs actions ; qu'ils se souviennent toujours que Dieu est esprit : " et il faut que ceux qui l'adorent , l'adorent en esprit et en vérité. " (*St.-Jean ch. IX 1. 24.*)

Puisque la vie dont nous jouissons , ô Dieu de bonté , est un don de votre main , exaucez les vœux mutuels que nous formons , en ce jour , pour la conservation de notre santé , et pour la durée de nos jours ; veuillez en disposer de moins comme vous le jugerez le plus convenable , car votre sagesse l'emporte infiniment sur la nôtre , et vous voyez mieux que nous-mêmes en quoi consiste notre plus grand bien.

Répandez sur notre carrière les douceurs innocentes que vous réservez à ceux qui sont droits de cœur. Garantissez-nous des accidens qui nous menacent. Veillez sur les personnes qui nous sont chères. Bénissez-nous dans nos familles , dans nos biens , dans nos justes entreprises , dans nos différentes vocations. Accordez-nous cette heureuse tranquillité , cette exemption de douleurs et de peines , ce contentement d'esprit , auxquels des hommes sages et des chrétiens doivent borner leurs désirs. Et si vous voulez nous éprouver par des afflictions , inspirez-nous la patience et le courage , qui nous sont nécessaires pour les supporter avec une entière résignation à votre sainte volonté.

Père plein de miséricorde , soulagez et consolez tous ceux qui implorent votre secours et vos compassions.

Ayez pitié des nations affligées par la guerre, les dissensions, la disette, ou d'autres fléaux; et que les peuples favorisés de vos bienfaits n'arrêtent pas, par leur ingratitude, le cours de vos grâces.

Enfin, Seigneur, nous finissons nos prières en nous remettant entre vos mains paternelles, soit pour le cours de cette année, soit pour le reste de notre vie. Que votre bénédiction repose sans cesse sur nous, et nous accompagne jusqu'à notre fin. Et quand le temps fera place à l'éternité, et que la mort aura été engloutie pour toujours, mettez le comble à tous vos bienfaits, en nous accordant cette félicité sans mélange et sans bornes, après laquelle notre âme soupire, et que vous avez promise à vos fidèles serviteurs.

Ainsi soit-il.

Par le même.

Prière pour le dimanche, avant le sermon.

Seigneur, notre Dieu et notre père céleste, élevez vous-même nos esprits jusqu'à votre trône, agréez notre dévotion; éloignez les distractions qui la troublent; et que l'éclat de votre grandeur, les merveilles de votre providence, et les richesses de votre amour, fixent toutes nos pensées.

O souveraine majesté, seul être infini, seul présent partout, seul immuable, par qui respire tout ce qui respire, et qui possédez au plus haut degré toutes les perfections, notre intelligence est trop

bornée pour vous comprendre , et le langage humain trop faible pour célébrer dignement votre sagesse et votre pouvoir. Qu'y a-t-il ici bas , Seigneur , et dans l'assemblage de tout ce qui existe , qui puisse vous être comparé ! Votre grandeur efface toute grandeur , et la splendeur des cieux n'est qu'une ombre auprès de la vôtre. Vous dites au commencement : que le monde soit , et le monde fut. Vous fîtes le soleil pour en être le flambeau , et posant les fondemens de la terre , vous étendîtes au-dessus d'elle le firmament , comme un vaste pavillon. C'est là que des milliers de globes étincelans se promènent avec pompe , et c'est là que , sans jamais s'écarter de la route qui leur fut tracée , ils annoncent de siècle en siècle votre sagesse sans bornes , et votre empire sans fin. Si vous retiriez la main qui a fait sortir toutes choses du néant , elles y retomberaient aussitôt. Mais votre bonté , source intarissable de biens sans nombre , conserve l'ouvrage de votre puissance : toutes les créatures animées et inanimées la publient ; tout ce qui est en nous et hors de nous , tout ce que nous voyons et tout ce que nous sommes , vient de vous , nous parle de vous , nous ramène à vous. Et , dans ce concert universel de la création , nos bouches seraient-elles muettes ? Nous que vous couvrez de votre protection , que vous supportez avec tant de patience , que vous éclairez de votre évangile , que vous appelez à ne pas borner nos regards à cette vie terrestre , mais à porter au-delà du tombeau et jusques dans l'éternité , nos vœux et nos espérances ; nous qui sommes honorés de tant de faveurs , serions-nous assez aveugles pour les méconnaître , ou assez dénaturés pour ne les payer que par l'ingratitude ? O ! combien sont malheureux

Ceux qui, sourds et rebelles à votre voix, ne veulent ni l'entendre ni la suivre, et qui, ne subsistant que par vous, ne pensent presque jamais à vous ! Hélas ! ils ne connaissent pas le bonheur ! La vanité est ce qu'ils recueillent de leur travail, et toute leur félicité n'est que l'illusion d'un songe. Pour nous, votre peuple, nous nous réjouissons à la clarté de votre face : nous mettrons à vous plaire tout notre bonheur, persuadés qu'ayant tout reçu de vous, nous vous devons tout, et que notre vie entière doit être un hymne, un cantique à votre louange.

Cependant, Seigneur, que nos hommages sont peu dignes d'être offerts à votre majesté ! Si les intelligences les plus élevées s'abaissent profondément devant elle, nous, la faiblesse et le néant même, nous surtout qui sommes pécheurs, pourrions-nous jamais assez nous humilier en votre présence ! Dès que nous rentrons en nous-mêmes, combien n'y trouvons-nous pas de sujets de confusion ! Dans notre vie, combien de taches qui blessent les yeux de votre sainteté ! Que de négligences dans nos devoirs ! Mais, si le souvenir de votre justice nous abat, celui de votre grâce nous relève. Nous savons que le Saint des saints jette du haut des cieux un regard de compassion sur l'esprit humble qui gémit de ses fautes, qui renonce à ses égaremens, et vous en demande pardon au nom de votre fils. Usez envers nous de cette clémence, dont la mort que Jésus Christ a soufferte, est un gage si précieux ; que l'obéissance qu'il vous a rendue couvre à vos yeux l'imperfection de la nôtre, et que votre saint esprit nous aide à nous soumettre librement, sans peine, avec joie, au joug salutaire de votre loi. Que, dans ce moment, nous écoutions votre parole avec l'attention, le recueillement et le respect si

nécessaires pour en profiter. Qu'elle pénètre nos cœurs, et nous rende féconds en bonnes œuvres qui servent à l'avancement de votre gloire, au bien de nos frères, et à notre propre salut, par Jésus-Christ, notre Seigneur.

Ainsi soit-il.

Par le même.



CONCLUSION.

Que de bonheur vous est réservé, mes chers frères, si vous pénétrant des obligations que vous avez contractées envers Dieu et envers la société, vous mettez en pratique les vérités salutaires contenues dans les discours précédents publiés pour votre instruction ! Méditez-les attentivement, afin de régler votre conduite d'une manière conforme aux maximes de l'évangile. C'est en suivant celles-ci que vous parviendrez à vous acquitter dignement de ce que vous devez à l'auteur de votre être, à votre prochain, à votre patrie et à vous-mêmes. Alors vous recueillerez les fruits des bonnes œuvres, et vous vivrez heureux, parce qu'alors aussi vous serez véritablement vertueux. N'oubliez jamais qu'il n'y a pas de vertu sans religion, et qu'il n'y a pas de félicité sans vertu. " La religion chrétienne, " comme l'avoue un philosophe, dompte la nature " et commande le sacrifice de tous les intérêts et " de tous les ressentiments ; depuis sa naissance " et à l'exemple de son modèle, elle n'a respiré " que l'humilité, la patience, la douceur, l'obéissance aux lois, la paix avec les hommes et la " soumission la plus profonde aux décrets de la " Providence. "

Liberté,

Egalité.

REPUBLIQUE D'HAYTI.

LOI

Carre
roy

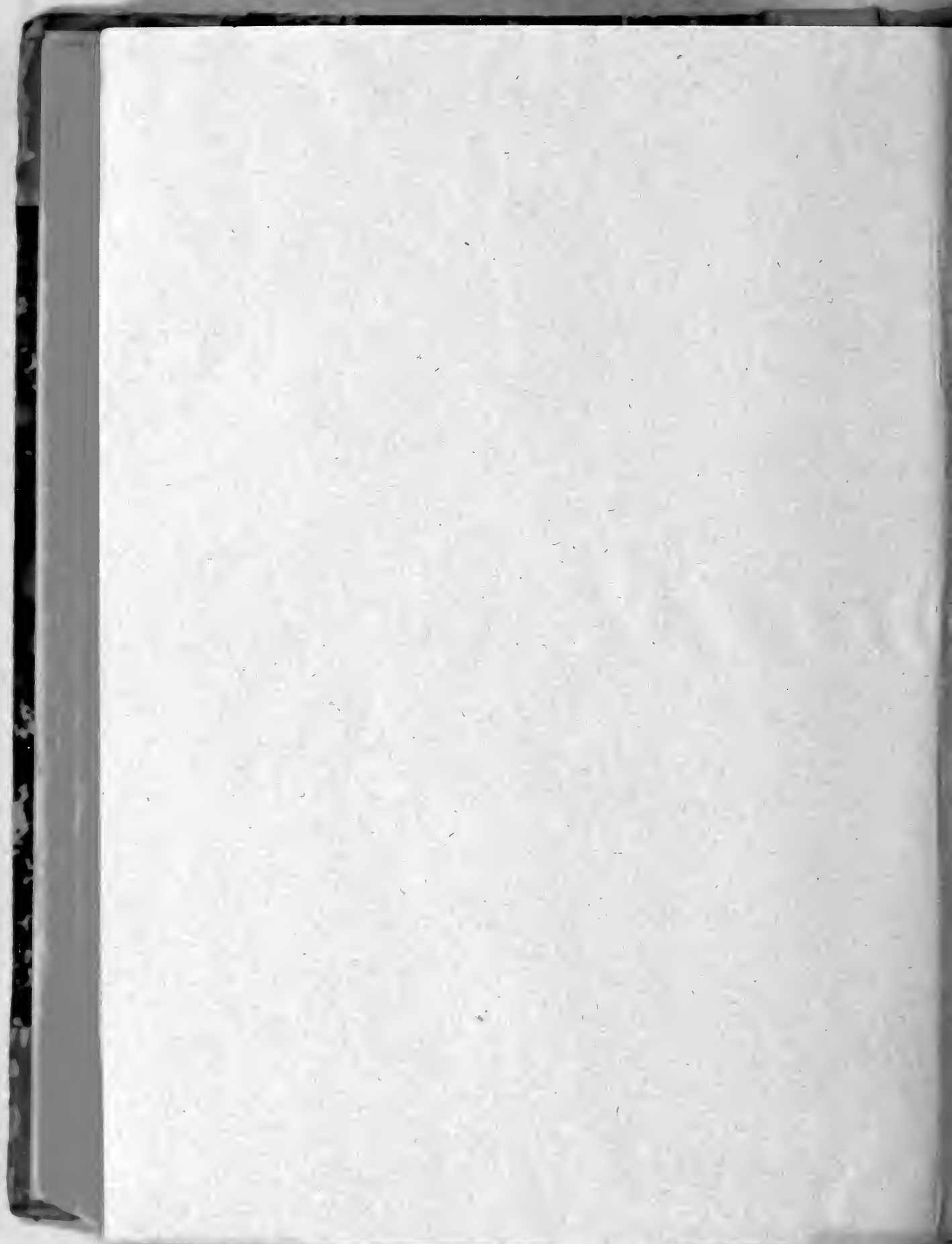
Relative aux Appointemens et Solde des
Autorités militaires et des Troupes de li-
gne de toutes armes, en activité de service.

LA Chambre des Représentans des Communes, réunie en majorité, et vu le projet de loi qui lui a été proposé par le Pouvoir-Exécutif, à la date du 31 mai dernier, relatif aux appointemens des officiers militaires et troupes de ligne de toutes armes, en activité de service.

Considérant qu'en ne s'écartant jamais de cet esprit d'équité qui doit être la base de toute loi, il est nécessaire d'en faire une application telle, que les charges de l'Etat se trouvent toujours dans une proportion relative à ses revenus; et que si, d'une part, la République ne cesse de recevoir de ses défenseurs les marques ostensibles d'un dévouement sans bornes, il ne peut échapper à la sollicitude du Gouvernement et à la reconnaissance nationale de récompenser les travaux glorieux de l'armée.

Considérant encore que la loi du 26 avril 1808, n'a pu fixer que provisoirement les appointemens et solde des autorités militaires et des troupes de ligne; renvoyant à une époque ultérieure d'améliorer leur sort, en coordonnant les dépenses de l'Etat avec la situation du trésor public.

Considérant enfin que, s'il est du devoir du législateur de donner un témoignage de la munificence nationale aux défenseurs de la Patrie, il est aussi dans ses obligations de mettre fin à toute équivoque sur l'esprit de la loi, afin d'éviter de fausses interprétations. Désirant, sur un objet



E 832
A 677g

